

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10302

Samedi 31 Août/Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024

## *Ouahbi seul contre tous Contre la loi et le bon sens*

**Le ministre de la Justice cherche  
à museler la société civile**



Page 5



**L'Initiative atlantique de  
SM le Roi pour le Sahel  
hautement saluée à Yaoundé**

Page 2



**Ahmed Lahlimi Alami  
Le RGPH 2024, une opération  
à portée stratégique**

Page 3

# L'Initiative atlantique de SM le Roi pour le Sahel hautement saluée à Yaoundé



L'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique a été hautement saluée lors de la 50<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) qui se tient dans la capitale camerounaise.

Dans ce sens, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur, Bakary Yaou Sangaré, qui participait jeudi à cette réunion, a affirmé que cette "initiative royale est une approche gagnant-gagnant et un bel exemple de coopération Sud-Sud".

"Il n'y a pas de meilleure solidarité que ça et nous apprécions à sa juste valeur cette initiative sans pareille", a dit

le ministre nigérien, expliquant que la grande difficulté que les pays du Sahel connaissent, est le problème d'infrastructures et d'accès à la mer.

Il a, à cet égard, précisé que cette "bonne initiative", qui vise à faciliter l'accès de ces pays à la mer et à mettre à leur disposition toutes les infrastructures routières et aéroportuaires marocaines, permettra l'approvisionnement et l'accès des produits des Etats du Sahel au marché international.

Le Maroc est un pays important pour le Niger et pour l'Alliance des Etats du Sahel en général, a souligné le responsable nigérien, affirmant que cette initiative permettra également de diversifier les ports d'approvisionnement des pays de la région.

Mettant en avant la coopération

fructueuse entre le Maroc et le Niger, M. Sangaré a qualifié le Royaume de partenaire stratégique notamment dans les domaines économique, bancaire, sécuritaire et religieux.

Pour sa part, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a estimé que l'initiative royale de favoriser l'accès à l'Océan Atlantique est une opportunité qui a été favorablement accueillie par les pays du Sahel.

Cette initiative est une opportunité pour mettre en place des infrastructures, des moyens de communication qui permettent aux pays enclavés du Sahel de se connecter au commerce mondial, a expliqué M. Diop dans une déclaration à la MAP.

"Il y a un travail technique qui est

en train de se faire et nous espérons que ces infrastructures qui seront en place vont bénéficier à toutes les populations de la zone et vont renforcer le commerce entre le Maroc et nos pays et permettra aussi à nos pays de pouvoir accéder à l'Europe et à d'autres marchés internationaux", a poursuivi le responsable malien.

Dans une déclaration similaire, le chef de la diplomatie gambienne, Mamadou Tangara, a estimé que cette initiative royale va contribuer à la promotion de la prospérité de la région du Sahel, notant que "sans prospérité, il ne peut pas y avoir de stabilité ni de paix". D'autre part, M. Tangara s'est félicité de la coopération exemplaire entre le Maroc et la Gambie, exprimant sa gratitude à SM le Roi, au nom du président et du peuple gambiens pour le soutien considérable que le Maroc a apporté au succès du 15<sup>ème</sup> sommet de l'OCI qui s'est tenu en mai dernier à Banjul.

Les travaux de la 50<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) se sont ouverts jeudi à Yaoundé, avec la participation du Royaume du Maroc.

A l'ordre du jour de cette session, placée sous le thème "Développement des infrastructures de transport et de communication intra-OCI: Instrument majeur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité", figurent notamment des questions politiques, économiques et sociales, ainsi que les défis auxquels le monde musulman est confronté actuellement.

Par Aabidine Naji (MAP)

## Atelier régional sur l'accord intergouvernemental et l'accord pays hôte du projet du Gazoduc africain atlantique

La capitale économique ivoirienne, Abidjan, abrite jusqu'au 30 août, les travaux d'un atelier régional d'examen et de validation de l'accord intergouvernemental (IGA) et de l'accord pays hôte (HGA) du projet de Gazoduc Afrique Atlantique (Nigeria- Maroc), avec la participation d'une importante délégation du Maroc.

En tant qu'élément catalyseur de ce projet phare de l'intégration africaine, le Royaume du Maroc est représenté à cet atelier de travail, initié par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) par une délégation de responsables du ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, ainsi que de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines.

Prenent part également aux travaux de ce conclave, des experts relevant des ministères en charge du gaz naturel et de représentants de sociétés nationales des pays concernés par ce projet. L'organisation de cet atelier de travail sur le projet d'IGA et HGA s'inscrit dans le cadre du projet stratégique de Gazoduc Africain Atlantique, lancé suite à

l'initiative visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et l'ancien Président du Nigeria Muhammadu Buhari, soutenu par l'actuel Président Bola Tinbu. L'atelier offre l'occasion de finaliser les dispositions des projets de textes de l'IGA et du HGA, suite aux commentaires et recommandations partagés et discutés par les différents pays traversés par ce Gazoduc.

Le projet du Gazoduc vise à stimuler le développement économique et à faciliter l'accès des pays traversés aux sources énergétiques mais également, à renforcer la coopération Sud-Sud entre ces pays conformément à la vision stratégique de SM le Roi pour un développement énergétique durable et intégré en Afrique, particulièrement sur la façade atlantique.

Dans une déclaration à la MAP en marge des travaux de cet atelier, Mustapha Warfou, Chef de la Division des activités des hydrocarbures au ministère de la transition énergétique et du développement durable, a indiqué que le projet stratégique de Gazoduc africain atlantique traduit la forte volonté du Royaume du Maroc, sous la conduite éclairée

du Souverain, de développer et de renforcer la coopération Sud-Sud et qui plaide pour une solidarité forte en faveur de l'Afrique.

Cet atelier tire son importance du fait qu'il est consacré à la finalisation de ces deux accords importants, à savoir : l'accord intergouvernemental et l'accord de gouvernement hôte qui constituent une « pierre angulaire » pour la mise en place de ce projet stratégique, a expliqué M. Warfou.

Et de souligner que « toutes les étapes franchies à ce jour confirment l'engagement de l'ensemble des pays concernés pour la réussite de cet important projet qui constitue, à la fois, un catalyseur du développement économique de la région Nord-Ouest de l'Afrique et traduit une forte volonté d'intégration et d'amélioration de la compétitivité et du développement économique et social de la région ».

Jean Baptiste Aka, représentant du ministre ivoirien des mines, du pétrole et de l'énergie qui intervenait à l'ouverture de cet atelier, avait souligné que le Gazoduc Nigeria-Maroc constitue bien plus qu'une infrastructure énergétique, un vecteur de transforma-

tion de la région, un outil de coopération internationale et un catalyseur de prospérité économique.

«Ensemble, nous avons la capacité de transformer cette vision en réalité et de faire du Projet unique de Gazoduc Nigeria-Maroc, un modèle de succès pour notre région et au-delà », a-t-il dit, relevant que le projet ouvrira de nouvelles opportunités pour le développement économique dans notre sous-région, en fournissant de l'énergie électrique moins onéreuse à partir du gaz naturel pour satisfaire les besoins des industries et des populations.

Pour sa part, le directeur de l'Énergie et des Mines de la CEDEAO, Dabiré Bayaor-nibé, a appelé toutes les parties prenantes à déployer les efforts nécessaires pour rendre effectif le projet, qui fournira une quantité importante de gaz naturel à l'ensemble des pays, contribuant ainsi à accroître significativement la production électrique et à stimuler le secteur industriel.

M. Dabiré, n'a pas manqué de réitérer l'engagement de ladite Organisation à œuvrer pour la réussite de ce projet énergétique.



# Ahmed Lahlimi Alami : *Le RGPH 2024, une opération à portée stratégique*

loppement, a-t-il noté.

Ce questionnaire est adressé à l'ensemble de la population des communes de moins de 2.000 ménages et à un échantillon de 20% des ménages des communes dont la taille est supérieure ou égale à 2.000 ménages, tandis que le questionnaire court sera adressé à 80% de la population.

En outre, M. Lahlimi a insisté sur le fait que les questionnaires ne comprennent pas de questions sur les revenus ou les dépenses des ménages, ni sur le numéro de la carte nationale d'identité électronique.

Par conséquent, a-t-il poursuivi, les données collectées lors du RGPH ne peuvent pas être liées aux données personnelles incluses dans d'autres registres administratifs, tels que le registre national de la population ou le registre social unifié, et ne jouent aucun rôle dans la détermination de l'éligibilité ou du droit des familles à bénéficier des programmes d'aide sociale directe.

Par ailleurs, le Haut-Commissaire au Plan a fait remarquer que la collecte des données lors du RGPH sera effectuée via une application informatique, développée par les cadres

du HCP et installée sur des tablettes, comportant les limites des districts et itinéraires que les enquêteurs doivent suivre au moment du recensement, les questionnaires et les règles de cohérence et de validité des données collectées, facilitant ainsi l'exploitation des informations collectées sur place avant leur transfert, en temps réel, au centre de gestion des données.

Ce point de presse a été l'occasion de discuter des conditions de réalisation de cette opération nationale d'envergure, d'aborder le processus de formation et de souligner la contribution des différentes parties prenantes.

**L**e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2024 constitue une opération à portée stratégique qui permettra de fournir une image réelle de la population et de l'habitat, a affirmé, jeudi à Rabat, le Haut-Commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi Alami.

Intervenant lors d'un point de presse tenu à l'occasion de la fin de la 3ème et dernière phase du processus de formation en présentiel et à la veille du lancement de l'opération de collecte des données auprès des ménages dans le cadre du RGPH 2024, M. Lahlimi a fait savoir que les participants à cette opération rejoindront, vendredi et samedi, les districts pour les appréhender et se familiariser avec eux, en vue d'entamer le recensement le 1er septembre.

"Notre rencontre vient couronner plus de deux années de préparation pour le RGPH, au cours desquelles les dossiers relatifs au recensement ont été préparés, ainsi que le développement des programmes et des applications informatiques liés aux travaux cartographiques et à la cartographie des établissements économiques, ainsi que la collecte des données auprès des ménages", a-t-il dit, mettant l'accent sur la Lettre adressée par SM le Roi Mohammed VI, au Chef du gouvernement, en juin dernier, au sujet de la préparation de ce 7ème RGPH.

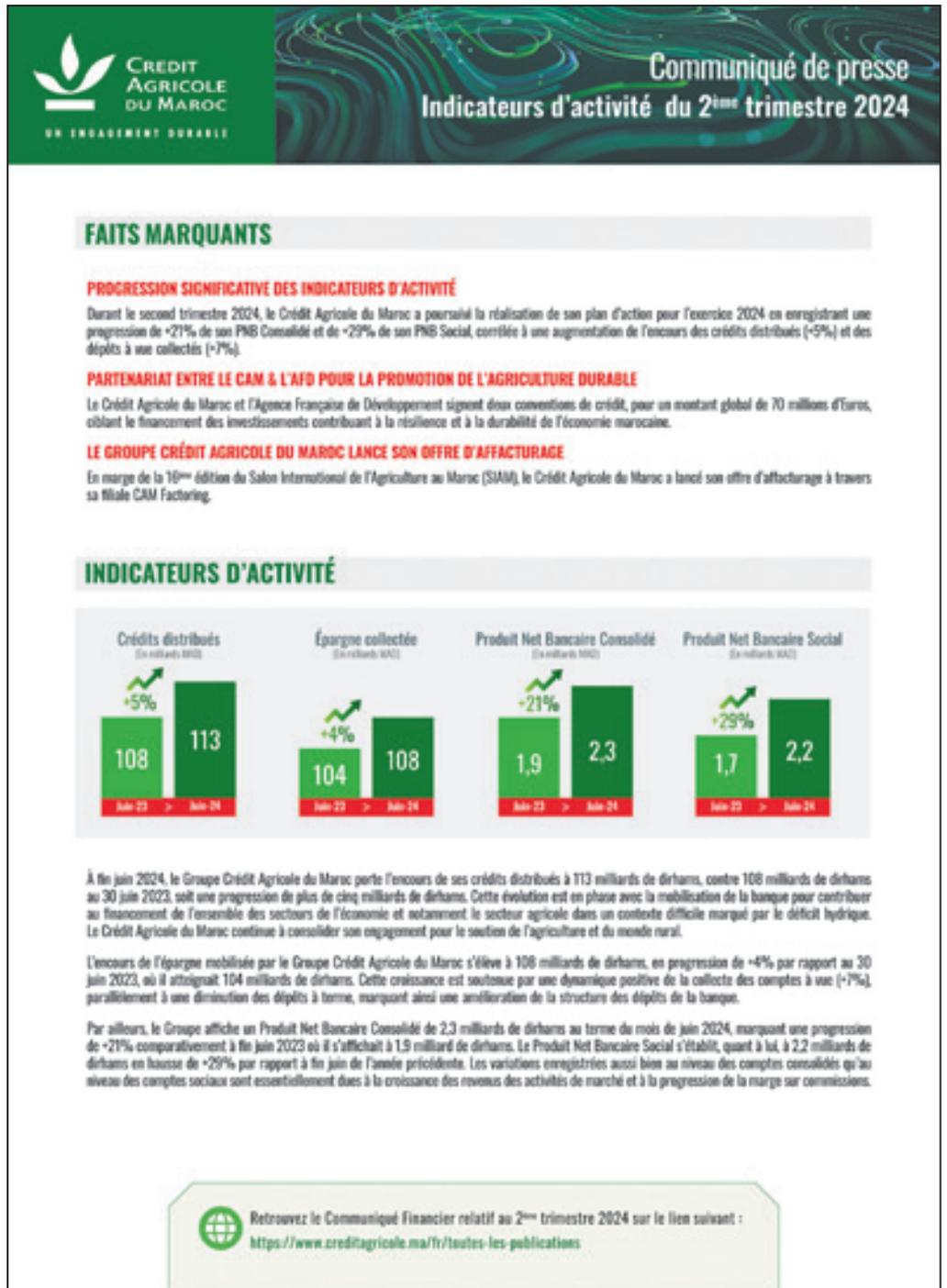
En outre, M. Lahlimi est revenu sur les principales phases de sélection et de formation des participants au recensement, précisant que la 3ème et dernière phase du processus de formation en présentiel, lancée le 15 août au profit des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs communaux, a regroupé 55.000 personnes, dont 37% sont des femmes.

Il a aussi souligné que 48% des participants sont des jeunes âgés entre 20 et 29 ans, 80% sont âgés de moins de 40 ans, 60% sont des diplômés et étudiants, 32% sont des enseignants, 5% sont des fonctionnaires d'administrations et d'établissements publics, et 3% sont des employés du Haut-Commissariat au Plan (HCP), du secteur privé, ainsi que des retraités de la fonction publique.

Pour ce qui est de la méthodologie, M. Lahlimi a fait savoir que le RGPH 2024 s'appuiera sur un double questionnaire afin de collecter les données auprès des ménages.

Ainsi, le premier questionnaire comprend des questions liées aux structures démographiques et aux phénomènes rares comme la migration internationale et la mortalité, alors que le second questionnaire, détaillé, comprend, en plus de ce qui précède, des questions sur de nouveaux sujets notamment la protection sociale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et l'environnement, a expliqué le Haut-Commissaire au Plan.

Le format long du questionnaire vise à approfondir les sujets habituellement inclus dans les statistiques précédentes, comme la fécondité, la santé, l'éducation et l'activité économique, ce qui permettra de fournir les données nécessaires pour suivre les objectifs de développement durable et suivre le rythme de la mise en œuvre du nouveau modèle de déve-



*Souss-Massa*

# Les stations monoblocs de dessalement d'eau, une solution innovante face au stress hydrique

La région de Souss-Massa, l'une des zones touchées par les effets du stress hydrique, s'est tournée vers le dessalement de l'eau de mer dans un objectif de sécurisation de l'approvisionnement en eau, particulièrement en milieu rural.

C'est dans cette perspective que la Régie autonome multi-services d'Agadir (RAMSA) a procédé, dans un premier temps, à la réalisation de six stations monoblocs de dessalement d'eau de mer, avec un débit de 35 litres/seconde.

Au total, l'objectif est de mettre en place 24 stations dans la région, pour un débit global de 286 litres/seconde, a indiqué le chef de division d'exploitation de l'eau potable à la RAMSA, Saad Daaf, dans une déclaration à la MAP.

La RAMSA a été désignée comme maître d'ouvrage délégué par le ministre de l'Intérieur pour la réalisation de 203 stations monoblocs de dessalement et d'unités mobiles de déminéralisation à travers les 12 régions du Royaume, a-t-il souligné à l'occasion d'une visite à la station monoblocs de dessalement de l'eau de mer de Tamri (préfecture d'Agadir-Ida Outanane).

Ce plan de 203 stations permettra d'assurer un débit de 1.263 litres/seconde, soit



entre trois et 50 litres/seconde par unité de dessalement et de déminéralisation, en plus de la connexion de 26 stations au réseau public de distribution d'eau et d'électricité.

Les stations monoblocs de dessalement de l'eau de mer sont des installations innovantes et efficaces permettant de contribuer à l'amélioration de l'accès aux ressources hy-

driques au niveau régional et de parer au déficit de cette ressource vitale.

Le processus de dessalement passe par plusieurs phases, à savoir l'extraction de l'eau suivie d'une filtration pour éliminer les particules, algues et débris, avant de procéder au dessalement par osmose inverse, où le sel et les impuretés sont séparés de l'eau à l'aide de

membranes. Par la suite, des minéraux sont ajoutés à l'eau pour en améliorer la qualité et le goût, alors que le chlore est utilisé afin de désinfecter l'eau.

Dans le souci de répondre aux défis liés à la problématique de l'eau, conformément aux Hautes Orientations Royales, une série de chantiers stratégiques a été lancée dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI) pour une durée d'exécution allant de 2020 à 2027 et un coût initial de 115 MMDH. Cette démarche a impliqué en particulier l'acquisition de 44 monoblocs de dessalement d'eau et de déminéralisation ainsi que le lancement de 219 stations monoblocs pour mobiliser un volume de plus de 70Mm<sup>3</sup>/an en vue de renforcer la sécurisation en eau potable des localités situées en milieu rural.

Le programme a porté également sur l'acquisition de 1.209 camions citernes et 9717 citernes en plastique, en plus de la mobilisation d'un budget important pour la location des camions citernes en vue d'assurer l'approvisionnement en eau potable d'une population avoisinant les 3 millions d'habitants, notamment dans des zones rurales affectées par la pénurie de l'eau.

## Au Grand Agadir, recours accru aux eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts

La Régie autonome multi-service d'Agadir (RAMSA) a eu recours aux eaux usées traitées pour l'arrosage des espaces verts en tant qu'alternative efficace pour faire face au stress hydrique qui sévit dans la région de Souss-Massa. Cette initiative écologique vise à satisfaire la demande en eau d'arrosage des espaces verts et à contribuer aux efforts de limiter les répercussions de la pénurie d'eau et de rationaliser la gestion des ressources hydriques.

En effet, la RAMSA a mobilisé des investissements importants pour la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées en vue de leur réutilisation pour l'arrosage des golfs (450 ha) et des espaces verts (600 ha) au Grand Agadir. Dans ce sens, il a été procédé à la mise en service en 2010 de la station de traitement "M'zar" qui constitue le maillon principal de ces investissements au niveau de la partie Sud d'Agadir.

Cette infrastructure hydraulique a permis d'assurer un potentiel annuel de 11 millions de m<sup>3</sup> en eaux épurées, avant de passer à 24 millions de m<sup>3</sup> après extension à l'horizon 2026.

La distribution des eaux épurées produites est assurée à

travers une station de traitement tertiaire de capacité de 30.000m<sup>3</sup>/jour, trois réservoirs de capacités de 2500m<sup>3</sup>, 3500m<sup>3</sup> et 7000m<sup>3</sup> (capacité totale 13.000m<sup>3</sup>), un réseau d'aduction et de distribution sur un linéaire de 87 Km et deux stations de pompage de capacités 245 l/s et 195 l/s.

Dans une déclaration à la MAP, le Chef de Division de l'Environnement et de la qualité d'eau à la RAMSA, Nabil Leghzaoui, a souligné que le recours à la réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts et des golfs au niveau du Grand Agadir, fait partie des efforts consentis pour favoriser une gestion rationnelle des ressources hydriques à même de mieux affronter la problématique de rareté de l'eau dont pâtit la région de Souss-Massa.

Cette alternative écologique est de nature à contribuer à la valorisation des eaux épurées sans recours à l'eau potable et aux eaux de forage pour l'arrosage des espaces verts, a-t-il expliqué, rappelant que la RAMSA a investi près d'un milliard de DH pour la construction de deux stations de traitement des eaux épurées, dans la zone Nord (Aourir) et dans la zone Sud

(M'zar), outre la réalisation de l'infrastructure nécessaire pour la distribution des eaux traitées.

Conformément aux Hautes Orientations Royales, une série de chantiers stratégiques pour répondre aux défis posés par la problématique de l'eau a été lancée dans le cadre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI) pour une durée d'exécution allant de 2020 à 2027 et un coût initial de 115 milliards de dirhams. Ces chantiers ont été aussi accompagnés de la mise en œuvre de plusieurs actions urgentes, lancées depuis 2020, visant principalement à sécuriser l'alimentation en eau potable de toute la population du Royaume.

Il s'agit notamment de la réalisation de plusieurs projets de réutilisation des eaux usées permettant d'atteindre un volume de 37 millions de mètres cubes par an pour l'arrosage de 31 golfs et des espaces verts de 17 villes et le lancement d'un programme complémentaire très ambitieux pour mobiliser 137 millions de mètres cubes à l'horizon 2027 pour arroser les 19 golfs restants ainsi que d'autres projets à usages notamment agricole et industriel.

## Station de dessalement Chtouka-Aït Baha

### Un ouvrage stratégique pour faire face au déficit hydrique

La station de dessalement de l'eau de mer située dans la province de Chtouka-Aït Baha est un ouvrage hautement stratégique visant à sécuriser l'approvisionnement en eau potable du Grand Agadir et à remédier au stress hydrique au niveau du bassin hydraulique de Souss-Massa. D'un coût global de 4,41 milliards de dirhams (MMDH), dont 2,35 milliards pour la composante irrigation et 2,06 MMDH pour l'eau potable, cette infrastructure hydraulique, représente une alternative innovante pour endiguer le déficit hydrique et offrir une nouvelle solution en matière de ressources en eau.

Permettant de produire de l'eau dessalée, partagée équitablement entre l'eau potable et l'eau d'irrigation, la station assure l'irrigation de 15.000 Ha dans la plaine de Chtouka par le dessalement de l'eau de mer en substitution à l'eau souterraine et profite ainsi à 1.500 exploitations agricoles. S'inscrivant dans le cadre des efforts de sauvegarde de la nappe phréatique, cet ouvrage hydraulique contribue également à l'alimentation en eau potable du Grand Agadir, eu égard à l'insuffisance de l'offre en ressources conventionnelles.

Cet ambitieux projet, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2017, est le fruit de la mutualisation des efforts et des moyens entre le ministère

de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et les partenaires institutionnels et professionnels ainsi que les autorités régionales et provinciales.

Le chef du service d'exploitation à la Direction régionale du sud de l'ONEE, Khalid Bel Ferda, a souligné que cette installation d'envergure, première du genre en Afrique, alimente la région du Grand Agadir (Agadir Ida-Outanane et Inezgane Ait Melloul) en eau potable et la région de Chtouka Ait Baha en eau d'irrigation.

La mise en service de cette unité de dessalement a permis de produire 275.000m<sup>3</sup>/jour à raison d'un débit de 150.000m<sup>3</sup>/jour d'eau potable et de 125.000 m<sup>3</sup>/jour d'eau d'irrigation, a-t-il précisé dans une déclaration à la MAP, faisant savoir que l'ONEE envisage l'extension de la station pour porter sa capacité à 400.000m<sup>3</sup>/ à l'horizon 2026.

Pour répondre aux défis posés par la problématique de l'eau, conformément aux Hautes Orientations Royales, une série de chantiers stratégiques a été lancée dans le cadre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI) pour une durée d'exécution allant de 2020 à 2027 et un coût initial de 115 MMDH.

# Ouahbi seul contre tous

## Contre la loi et le bon sens

*Le ministre de la Justice cherche à museler la société civile*

**A**bdellatif Ouahbi a une nouvelle passion : Il aime se faire des adversaires, voire des ennemis partout. Ainsi, après les avocats, les juges et certaines associations féminines, c'est au tour des associations luttant contre la corruption. En effet, le ministre de la Justice compte dépouiller ces ONG, via l'article 3 du projet de loi relatif à la procédure pénale, de leur mission de signalement et de dénonciation des crimes de prévarication.

### Volonté délibérée

Pour maître Mohamed El Ghaloussi, avocat et président de l'Instance nationale de protection des biens publics, « l'article 3, tel qu'il est formulé, semble être une mesure délibérée visant à restreindre et à confisquer le rôle actif que joue la société civile dans la lutte contre la prévarication et la corruption ». « En d'autres termes, explique-t-il, cet article cherche à limiter l'influence des organisations non gouvernementales, des associations et des citoyens engagés qui, jusqu'à présent, ont été des acteurs essentiels dans la dénonciation des abus de pouvoir et des enrichissements illicites ».

Selon lui, derrière cet article 3 se cache une tendance préoccupante où les intérêts du pouvoir politique et de l'argent s'entremêlent de manière insidieuse. « Cette connivence crée un environnement où l'enrichissement illicite, les pratiques de rente et la corruption deviennent monnaie courante. Toute tentative de la société civile de dénoncer ces pratiques est perçue comme une menace directe à cet ordre établi. En conséquence, il y a une volonté de marginaliser les voix critiques en introduisant des lois restrictives comme l'article 3 », a-t-il précisé.

### Contradictions avec normes et lois

Sur le plan juridique, notre interlocuteur estime que l'article 3 remet en question les engagements internationaux du Maroc en matière de lutte



contre la corruption, notamment ceux pris dans le cadre de la Convention des Nations unies contre la corruption. « Adoptée le 31 octobre 2003 et ratifiée par le Maroc le 9 mai 2007, cette convention reconnaît le rôle vital de la société civile dans la lutte contre la corruption. En réduisant la capacité d'intervention de la société civile, l'article 3 va à l'encontre des principes fondamentaux de cette convention, affaiblissant ainsi la crédibilité internationale du Maroc dans son engagement à lutter contre la corruption », a-t-il noté. Et de poursuivre : « L'article 3 est également en contradiction directe avec les dispositions de la loi 37.10, qui modifie et complète la loi n° 22-01 relative à la procédure pénale en matière de protection des victimes, des témoins, des experts et des dénonciateurs de crimes de prévarication. Cette loi oblige les citoyens à signaler les crimes de corruption et garan-

tit leur protection, soulignant ainsi l'importance de la participation citoyenne dans la lutte contre la prévarication. En vidant de leur substance ces dispositions, l'article 3 risque de décourager les dénonciations, affaiblissant encore davantage les efforts de lutte contre la corruption ».

Maître Mohamed El Ghaloussi ajoute que l'article 3 va également à l'encontre des pratiques et des normes en vigueur dans le domaine de la procédure du droit pénal au niveau mondial. « Dans la plupart des juridictions, les parquets sont obligés de recevoir les plaintes, les dénonciations et les procès-verbaux, et de prendre les mesures nécessaires pour enquêter sur les violations du droit pénal. Ces obligations garantissent une réponse rapide et efficace aux crimes, y compris ceux liés à la corruption. Cependant, l'article 3 pourrait entraver ce processus, limitant ainsi la capacité des parquets et de la police ju-

diciaire à mener des enquêtes efficaces sur les crimes financiers publics », a-t-il observé.

### Un lobby puissant

Pour notre source, l'existence de l'article 3 démontre l'influence d'un lobby puissant qui bénéficie du statu quo et s'oppose fermement à toute intervention de la société civile. « Ce lobby cherche à protéger ses intérêts en limitant la transparence et en entravant la capacité de la société civile à exercer son rôle de contrôle et de critique. Il s'agit d'une tentative délibérée de dépouiller la société civile de ses capacités à agir en tant que gardien de la moralité publique et à promouvoir la responsabilité et la transparence dans la gestion des affaires publiques », a-t-elle noté.

Elle soutient qu'en limitant l'intervention de la société civile, l'article 3 pose de graves questions sur l'engagement du Maroc en faveur de la bonne

gouvernance et de la démocratie. Ainsi que sur le rôle que doit jouer la société civile dans la promotion de la transparence, de la responsabilisation et de la participation citoyenne dans le processus démocratique.

« En conclusion, l'article 3 ne représente pas seulement une menace pour la société civile et ses efforts de lutte contre la corruption, mais il symbolise également un recul dangereux pour la démocratie, la gouvernance et la justice sociale au Maroc. Il est crucial que les citoyens, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux continuent à plaider pour l'abrogation de cet article et pour la mise en place de politiques qui renforcent, plutôt que de restreindre, le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption et la promotion d'une gouvernance transparente et responsable », a-t-elle conclu.

Hassan Bentaleb

# Le soutien constant du Maroc à la cause palestinienne mis en avant au 50<sup>ème</sup> Conseil des ministres des AE de l'OCI



Le soutien constant et continu du Royaume du Maroc en faveur de la cause palestinienne a été mis en avant lors de la 50<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI qui s'est tenu les 29 et 30 août, Yaoundé.

Dans ce sens, le Représentant de la Palestine à l'OCI, Riyad Mansour, a souligné l'importance du soutien du Maroc à la cause palestinienne sous la Conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, affirmant que le gouvernement et le peuple palestiniens apprécieraient hautement les efforts du Royaume visant à régler ce conflit.

Exprimant sa gratitude pour les différentes initiatives lancées par le souverain en faveur du peuple pale-

stinien, M. Mansour, également ambassadeur de la Palestine aux Nations-Unies, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que les Palestiniens sont conscients du rôle positif que joue le Maroc pour la résolution de ce conflit, ainsi que de la solidarité du peuple marocain avec le peuple palestinien.

Il a, à cet égard, salué les différents projets lancés par le Comité Al-Qods, présidé par Sa Majesté le Roi, en faveur de la population de la ville Sainte.

De son côté, le Directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), Salim M. Al Malik a indiqué que le Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Ma-

jesté le Roi, reste parmi les grands défenseurs de la cause palestinienne et l'un des pays qui pourraient contribuer à la résolution de ce conflit.

M. Al Malik a rappelé que l'initiative humanitaire de SM le Roi Mohammed VI portant sur le déploiement d'aides médicales destinées à la population palestinienne de Gaza reflète l'importance qu'accorde le Souverain à cette question arabe.

A ce propos, il a estimé que le soutien du Maroc à la cause palestinienne et les différents projets et initiatives réalisés par le Royaume au profit du peuple palestinien représentent un exemple de solidarité à suivre au niveau du monde arabe.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh Islamique, Koutoub Moustapha Sano, a affirmé que les efforts et les contributions du Royaume pour la paix au Proche Orient "sont constantes et n'ont jamais connu d'interruption", se disant confiant que ce soutien va se poursuivre grâce à la sagesse et l'engagement de Sa Majesté le Roi, en vue de permettre aux Palestiniens de vivre dans la paix, la sécurité et la prospérité.

Mettant en avant le soutien indéfectible du Souverain à la cause palestinienne, M. Sano a affirmé que le Maroc a toujours soutenu le droit du peuple palestinien à un Etat indépendant avec Al Qods-Est comme capitale.

## Service militaire

# Début lundi de l'opération de sélection et d'incorporation des appelés au sein du 39<sup>ème</sup> contingent

En application des Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Royales (FAR), l'opération de sélection et d'incorporation des appelés au service militaire au sein du 39<sup>e</sup> contingent débutera le 2 septembre 2024, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

A cet effet, l'Etat-Major Général des FAR a pris toutes les mesures nécessaires pour la réussite de cette opération, en coordination et en collaboration avec les différents acteurs et parties concernés, souligne-t-on de même source.

Les candidats ayant reçu leurs ordres d'appel doivent consulter au préalable les informations importantes y afférentes et respecter la date et le lieu désigné pour l'opération de sélection, tout en présentant l'ensemble des documents requis et des diplômes obtenus.

S'agissant des moyens

de transport permettant de faciliter l'accès aux centres dédiés à cette opération, notamment pour les régions non reliées ou éloignées du réseau routier ou ferroviaire, les appelés peuvent accéder au site "www.tajnid.ma" pour s'informer des horaires et des lieux dédiés aux autocars mis à leur disposition, à titre gracieux, pour rejoindre les centres de sélection.

Les personnes ayant reçu les ordres d'appel peuvent aussi se déplacer aux centres de sélection et d'incorporation via le train ou à bord des bus de transport publics, si disponibles, en utilisant les bons de voyage joints aux ordres d'appel.

Pour plus d'informations sur les moyens de transport mis à disposition, les personnes concernées peuvent consulter le site électronique précité ou contacter les autorités administratives compétentes proches de leurs lieux de résidence, conclut le communiqué.

## La Préfecture de police de Rabat dément la saisie par ses services dans un parc d'une arme à feu

La Préfecture de police de Rabat a démenti d'une façon catégorique les allégations véhiculées, de manière erronée, sur les réseaux sociaux et les plateformes de messagerie instantanée, selon lesquelles les services de police de la ville ont saisi, dans un parc naturel, une arme à feu de type "Kalachnikov" portée par un individu.

Dans une mise au point pour éclairer l'opinion publique et réfuter ces commentaires qui portent atteinte au sentiment de sécurité, la Préfecture de police de Rabat affirme que la Police Judiciaire du district d'Agdal-Hassan a ouvert, jeudi matin, une enquête judiciaire sous la supervision du Parquet compétent après l'interpellation d'un mineur âgé de 17 ans en possession d'un objet en plastique qui ressemble à un fusil de type "Kalachnikov".

Selon la même source, les investigations menées ont démontré que cet objet en plastique ressemblant à un fusil a été acheté via un site internet dédié au commerce électronique. La Préfecture de police de Rabat, tout en veillant à établir la vérité à ce sujet, dément à nouveau qu'il s'agit d'une vraie arme à feu, conclut la mise au point.

## Lancement de deux nanosatellites universitaires marocains

Deux premiers nanosatellites universitaires marocains, "UM5-EOSat" et "UM5-Ribat", ont été lancés récemment par le Falcon 9 de la société SpaceX, depuis la base américaine de Vandenberg en Californie (USA).

Ce projet, effectué le 16 août à 19:56, est le fruit de la collaboration entre l'Université Mohammed V de Rabat, le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRS) et le Centre Royal d'Études et de Recherches Spatiales, indique un communiqué de l'université Mohammed V de Rabat.

Cette synergie vise à former une nouvelle génération de chercheurs et d'ingénieurs universitaires marocains dans le domaine des technologies spatiales, note la même source.

Chacun des deux satellites a une masse inférieure à 4 kg et un volume de 300 x 100 x 100 mm, fait savoir le communiqué, précisant

que "UM5-EOSat" est équipé d'une caméra pour des missions d'Observation de la Terre, tandis que "UM5-Ribat" est doté d'une radio logicielle (SDR).

Ce dernier, poursuit la même source, réalisera des missions de télécommunications, notamment la localisation des avions de ligne (ADS-B) et des navires (AIS), ainsi que la collecte de données provenant de terminaux au sol (IoT).

Leur conception reprogrammable en orbite illustre l'expertise développée au sein de l'Université Mohammed V, permettant d'ajuster ou de modifier les fonctionnalités des satellites en vol selon les besoins.

"Les chercheurs du Centre Universitaire de Recherche en Technologies Spatiales (CURTS) de l'Université Mohammed V, hébergé à l'École Mohammadia d'ingénieurs, ont mené ce projet avec passion et rigueur pendant plus de trois ans", sou-

ligne le communiqué, ajoutant que le CURTS est désormais chargé de l'exploitation des deux nanosatellites, avec des stations sol dédiées à leur suivi et contrôle.

Au cours des deux prochains mois, ces chercheurs procéderont aux tests de bon fonctionnement (LEOP) et à la validation des performances des satellites, renforçant ainsi l'expertise universitaire en ingénierie spatiale.

Les données recueillies par les nanosatellites seront mises à la disposition des universités nationales, fait savoir la même source.

Cet accomplissement illustre "l'engagement de l'Université marocaine dans l'excellence académique et scientifique, et incarne le rayonnement du Royaume, sous le leadership visionnaire de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée aux technologies spatiales, conclut le communiqué.

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse  
marocaine aux  
premiers rangs  
sur tous les  
fronts

© Myriam Kaminich

**L'information par les professionnels:**  
rempart contre **l'infox**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

BOÎTE	ÉPOUX D'ISIS	CONNU GRECQUE	PROUVÉ	PÉNIBLE	NOUVEAU EN TREILLIS	ELLE TOURNE LE DOS
BAR			MIS À L'ÉPREUVE			
		PARTIRA FIN DE VERBE		ÉCHANGE		
ÉCHINE		DE BAS EN HAUT	NASSE EN GELÉE		PHARE JAUNE ET ROUGE	
BABILL- ARDE						
FICTIF				POSSÉSSIF	ROMAINS LETTRES DE NAPLES	
EN DERNIER		LIQUIDAI BOUCHÉE				
FABULISTE GREC				CASE BLANCHE		
CONTRI- BUTION	VOLE	EN BERNE VOYELLES	MORCEAU DE PEAU	EN ENTIER	LETTRES DE NIETZCHE	
			REMEDE UNIVERSEL			
ÉLEVÉE				SYMBOLE DE L'ÉTAÏN	DÉSERT ROCHEUX	SOCIÉTÉ LITTÉ- RAIRE
GRECQUE		EN ARRIÈRE	CRACK	GRAND D'ANGLE TERRE	VA DANS L'AU-DELA	
					ARTICLE INVERSE	
AVERTIS- SEMENT					EN BOSRA	
ÂGES			ASSOMME			

Solution mots flechés d'hier

AVERTIS- SEMENT	A	LAC DES PÉLAGES	VILIPEN- DER	MARSD	A	CRACOT À VÉLOCITÉ	EMBRAS DU NÉON	N	PRINCE	EN DEUX	PARVEN AÏRE
POSTE AU CRINÉ	M	O	B	I	L	E	ESPIA				
GARD GRAND	B	O	A	E	S	RA	S				
P	I	L	A	S	Q	U	E				
RECHER- CHER ARTISTE FRANÇAIS	G	N	O	U	E	U	T				
Y	U	I	A	S	A	C					
AVENIR	L	E	A	D	E	R	P	S	I		
PI	P	I	R	E	R	T	E				
P	I	F	E	N	Z	Y	M	E			
NEZ	T	O	I	L	E	A	I	F			
APPRE- HENSIF	B	I	S	C	A	C	D	I			
P	A	N	A	C	H	E	H	E			
BOU DE MARSE	R	G	D	E	V	O	T	U			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabba

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouahy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejloubi  
Mehdi Oussout  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafer

**Service technique**  
Khadja Sali (Responsable)  
Myriam Rahane  
Khadja Halali  
Mariama Farki  
Elhandoussi Elmandi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Aasma Talbaa

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Ladyoune)  
Abdelali Khalfad  
(Essouira)

**Collaborateurs**  
Choukib Salencan  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca - Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@liberation.ma  
Youssef El Gabs

Mouna El Youssef  
Loubra Baghdadli  
Latifa Mousrib  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïher  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghébines

**Distribution**  
SAF/ISSS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

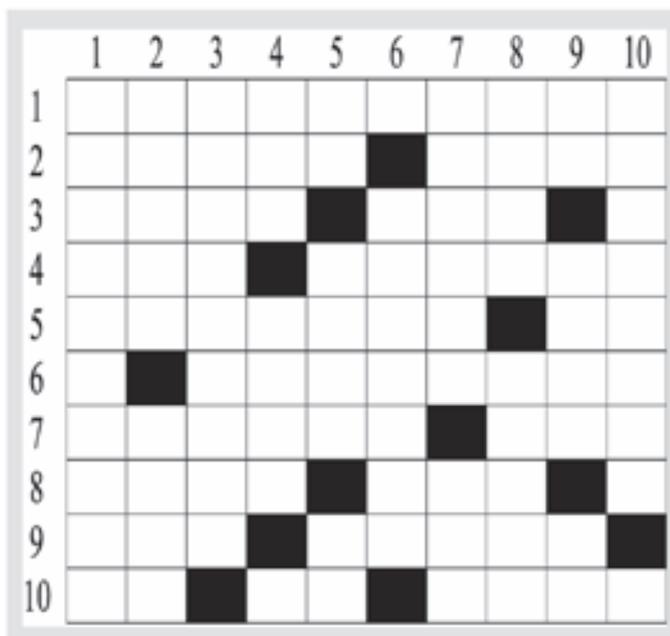
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب**  
**OJD**  
**MAROC**

2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- La dernière voiture
- 2- Sifflées - Un des Grands
- 3- Mer russe - Transporteur marocain
- 4- Bien s'y oppose - Vaisseau
- 5- Emballage de supermarché - Vieux do
- 6- Barnaid
- 7- Ingurgitée - Annélide
- 8- Viens au monde - Epoque
- 9- Couché - Habituel
- 10- Personnel - Bavard - Fils de Jacob

## VERTICALEMENT

- 1- Cadre de porte
- 2- Montagnes russes - Inutile
- 3- Se rendait compte
- 4- C'est beau ! - Pour l'évanoui
- 5- Fin de forme - Foyer - Tête de liste
- 6- Mortes en bêtes
- 7- Savant - Regimba
- 8- Paré - Tuniques d'œil
- 9- Eclaté - Madré - Défini
- 10- Nocif

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

4	1							9
		5	1	4	3			6
6	8				9		3	
5			9				6	
	7	9				1	4	
	6		1					2
	9	2					5	3
7			9	8	6	2		
8						6		7

## Difficile

	3	8		1				
	2			9				4
		4			5		1	
				7			4	
		9	3		2			
	5		2					
8	3				1			
2				5			3	
			8			7	9	

## Moyen

1	2	6						
	8	9	1					2
3	4		5	2				9
		8				7		
	1	7	5			6		
		4					3	
4			8	7			9	3
8				9	3		5	
					1	2		8

## Expert

2			8		6	5		
	6	1			2			
3				9				
		8					4	
	5	4		6		8		
4				7				
			2					7
		8			1		9	
	1	7	4					5

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

5	7	3	6	4	9	1	2	8
4	8	1	2	5	7	9	6	3
9	2	6	3	1	8	7	4	5
2	4	9	7	8	5	6	3	1
6	5	7	9	3	1	4	8	2
3	1	8	4	6	2	5	7	9
1	9	4	8	7	3	2	5	6
7	3	2	5	9	6	8	1	4
8	6	5	1	2	4	3	9	7

## Difficile

8	9	7	2	4	6	3	1	5
4	5	6	8	3	1	7	9	2
2	1	3	5	9	7	6	4	8
6	3	5	4	7	2	9	8	1
7	8	9	1	5	3	4	2	6
1	2	4	9	6	8	5	3	7
3	7	2	6	1	4	8	5	9
9	4	8	7	2	5	1	6	3
5	6	1	3	8	9	2	7	4

## Moyen

4	5	8	3	2	1	7	9	6
7	1	6	5	8	9	2	3	4
9	2	3	7	6	4	1	5	8
3	9	7	8	4	5	6	2	1
6	8	1	2	9	3	4	7	5
5	4	2	6	1	7	3	8	9
2	6	9	1	7	8	5	4	3
8	7	5	4	3	6	9	1	2
1	3	4	9	5	2	8	6	7

## Expert

2	6	9	8	1	4	5	7	3
1	5	7	3	6	9	4	8	2
3	8	4	5	2	7	1	6	9
7	3	6	1	8	2	9	5	4
5	9	2	4	3	6	8	1	7
4	1	8	7	9	5	2	3	6
8	7	5	9	4	3	6	2	1
6	4	3	2	5	1	7	9	8
9	2	1	6	7	8	3	4	5

# Economie

## Zone euro

### L'inflation au plus bas depuis trois ans

L'inflation en zone euro a nettement ralenti en août, retombant à 2,2% sur un an, son niveau le plus bas depuis juillet 2021, grâce à une baisse des tarifs de l'énergie, selon des chiffres publiés vendredi par Eurostat.

La hausse des prix à la consommation se rapproche ainsi de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE) et pourrait conforter la poursuite en septembre du mouvement de baisse des taux d'intérêt.

L'inflation avait atteint 2,6% en juillet, après 2,5% en juin.

Le recul de l'inflation en août est conforme aux attentes des analystes de Bloomberg et Factset.

L'inflation sous-jacente -- c'est-à-dire corrigée des prix volatils de l'énergie et de l'alimentation --, particulièrement scrutée par les marchés financiers et la BCE, n'a cependant que faiblement baissé, à 2,8%, après 2,9% en juillet, selon l'office européen des statistiques.

Cette donnée correspond également au consensus des analystes.

La bonne performance de l'inflation en août s'explique essentiellement par une chute de 3% sur un an des prix de l'énergie, dont ceux des carburants à la pompe.

L'inflation des tarifs des services s'est en revanche accélérée à 4,2% (+0,2 point par rapport à juillet), tout comme celle de l'alimentation (y compris alcool et tabac) à 2,4% en août (+0,1 point).

La progression des tarifs des biens industriels a ralenti à 0,4% (-0,3 point).

Globalement, la hausse des prix à la consommation dans la zone euro a été plus que divisée par quatre depuis le record de 10,6% sur un an atteint en octobre 2022, quand les tarifs de l'énergie flambaient dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Cette tendance a permis à la BCE de recommencer à assouplir légèrement sa politique monétaire.

Pour endiguer l'inflation, l'institution monétaire avait augmenté les coûts d'emprunt à un rythme sans précédent à partir de juillet 2022.

Le 6 juin, elle a abaissé ses taux directeurs, offrant un léger bol d'air pour apaiser les tensions sur le crédit immobilier et les prêts aux entreprises qui freinent la croissance économique.

Servant de référence, le taux sur les dépôts qui s'affichait à 4%, son plus haut atteint en septembre dernier, a été ramené à 3,75%.

Des analystes s'attendent à ce que la BCE reprenne ses baisses de taux lors de la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs prévue le 12 septembre, après la trêve estivale.

## Rencontre sur la promotion du secteur touristique à Dakhla



Les mesures de pérennisation et d'accompagnement du secteur touristique ont été au centre d'une journée de sensibilisation tenue, jeudi à Dakhla, au profit des investisseurs et des porteurs de projets touristiques de la région.

Initiée par le Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla-Oued Eddahab, cette rencontre vise à mettre la lumière sur les différents programmes relatifs à la promotion du secteur touristique, dont "Go Siyaha", "Cap Hospitality" et la "Charte d'investissement".

Cette journée se veut également une plateforme d'échange pour discuter des défis et contraintes auxquels sont confrontés les porteurs de projets et investisseurs dans le domaine touristique au niveau de la région.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la Division Offre, Promotion et Attractivité territoriale au CRI, Nabil Ameziane, a indiqué que cette journée de sensibilisation qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement du secteur du tourisme sur les plans national et régional, a pour but de présenter aux entrepreneurs les différents dis-

positifs d'aide et de soutien proposés par le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire.

"Dans le cadre du programme "Go Siyaha", des primes sont attribuées aux projets d'animation touristique et d'hébergement, a-t-il noté, faisant savoir que ces primes peuvent atteindre un taux de 40% du montant global de l'investissement, notamment pour les projets de développement durable dans le domaine touristique.

L'objectif de ce programme, a-t-il enchaîné, est d'améliorer la qualité des services touristiques, tout en renforçant l'attractivité de la région par une offre d'animation diversifiée.

Pour sa part, le chef du service aide à la pérennisation au CRI, Houssein El Qaiti, a souligné que cette rencontre s'assigne pour objectif de mettre en exergue les différents programmes proposés par le Département de tutelle pour développer le secteur touristique.

Parmi ces programmes, figure "Go Siyaha" qui vise à encourager les investissements dans le secteur touristique, en proposant des sub-

ventions attractives aux entrepreneurs et en accompagnant les entreprises touristiques, afin de créer une offre d'animation innovante et diversifiée pour propulser la destination Maroc vers une nouvelle ère en matière d'expériences touristiques, a noté M. El Qaiti.

Cette rencontre à laquelle ont pris part le président du Conseil régional du tourisme, Ahmed Abdellaoui, les opérateurs de l'industrie du tourisme, les entrepreneurs et acteurs du secteur, a été ponctuée par une présentation détaillée sur le programme "Go Siyaha".

Doté d'une enveloppe de 720 millions de dirhams (MDH), "Go Siyaha" est à la fois un programme d'appui à l'investissement et de soutien technique aux entreprises souhaitant se digitaliser, améliorer leurs revenus, ou encore réussir une transition écologique.

Déployé par l'Agence Maroc PME, ce programme est structuré autour de trois composantes d'accompagnement, à savoir le soutien à l'investissement, le conseil et l'expertise technique et l'appui à la croissance verte.

## IPPIEM

Voici les principaux points de la note d'information du Haut-Commissariat au Plan (HCP) relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière (IPPIEM) du mois de juillet 2024 :

- L'indice des prix à la production du secteur des "Industries manufacturières hors raffinage de pétrole" a enregistré une hausse de 0,2%, résultante de l'augmentation des prix :

- Des "Industries alimentaires" de 0,5%,
- De la "Métallurgie" de 0,9%,

• De "l'Industrie du textile" de 0,8%,

• De "l'Industrie d'habillement" de 0,3%

• De la "Fabrication d'équipements électriques" de 0,1%. Et de la baisse des prix :

- De la "Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques" de 0,4%. - Les indices des prix à la production des "Industries extractives", de la "Production et distribution d'électricité" et de la "Production et distribution d'eau" ont connu une stagnation.

## Bourse

La Bourse de Casablanca a entamé ses échanges en hausse vendredi, son indice phare, le MASI, avançant de 0,04%, à 13.941,01 points (pts).

Le MASI.20, indice regroupant les 20 valeurs les plus liquides, s'octroyait 0,05% à 1.130,47 pts, tandis que le MASI.ESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publiée par Moody's ESG Solutions, progressait de 0,03%, à 1.015,24 pts.

S'agissant du MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, il

prenait 0,21%, à 1.289,67 pts.

Sur le front des valeurs, les plus fortes hausses étaient réalisées par Ib Maroc.Com (+9,95% à 42,55 dirhams (DH)), Jet Contractors (+7,89% à 793 DH), Fenie Brossette (+3,51% à 118 DH), Disway (+2,9% à 683,8 DH) et Stokvis Nord Afrique (+2,42% à 15,21 DH). A l'inverse, Delta Holding (-3,69% à 49,01 DH), Réalisations Mécaniques (-3,21% à 503,2 DH), Hps (-2,91% à 568 DH), Ennakl (-1,65% à 32,79 DH) et Stroc Industrie (-1,13% à 61,3 DH) affichaient les plus fortes baisses.

Jeudi, le MASI avait clôturé sur un gain de 0,19%.

*Selon le classement 2024 de Global Finance*

# Abdellatif Jouahri parmi les meilleurs banquiers centraux au monde

Le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri, figure parmi les meilleurs gouverneurs de banques centrales au monde, selon le dernier classement du magazine américain Global Finance.

Avec la note "A", M. Jouahri est le seul banquier central de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MÉNA) à figurer dans le Top 10 de ce classement intitulé "Central Banker Report Cards 2024".

Publié annuellement par Global Finance depuis 1994, le "Central Banker Report Cards" évalue les gouverneurs des banques centrales de près de 100 pays, territoires et districts clés, ainsi que de l'Union européenne, de la Banque centrale des Caraïbes orientales, de la Banque des Etats de l'Afrique centrale et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Dans un communiqué, l'éditeur et directeur de rédaction à Global Finance, Joseph Giarraputo, a déclaré que les banques centrales ont "mené la guerre



contre l'inflation ces dernières années, en utilisant comme arme principale le relèvement des taux d'intérêt".

Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, les pays du monde entier constatent les résultats tangibles de ces efforts, l'inflation ayant considérablement baissé".

Les rapports annuels de Global Finance sur les banques centrales rendent hommage aux gouverneurs de banques "dont les stratégies ont surpassé celles

de leurs pairs grâce à leur originalité, leur créativité et leur ténacité", a souligné M. Giarraputo.

Les notes attribuées par Global Finance sont classées sur une échelle de "A" à "F", et tiennent compte des performances réalisées en matière de maîtrise de l'inflation, d'objectifs de croissance économique, de stabilité monétaire et de gestion des taux d'intérêt. "A" représente une excellente perfor-

mance et "F" un échec total, selon le magazine.

Outre M. Jouahri, les autres banquiers centraux qui ont obtenu la note "A" sont Roberto Campos Neto (Brésil), Rosanna Costa (Chili), Harvesh Kumar Seegolam (Maurice), Lesetja Kganyago (Afrique du Sud), Nandalal Weerasinghe (Sri Lanka), et Nguyen Thi Hong (Vietnam).

La version intégrale du rapport et celle de la liste des notes seront publiées dans l'édition du mois d'octobre de Global Finance, ainsi qu'en version numérique sur "www.GFMag.com".

Fondé en 1987, Global Finance constitue une référence internationale dans le domaine de l'actualité financière. Le magazine, diffusé auprès de 50.000 lecteurs dans 193 pays, territoires et districts, traite de sujets relatifs au secteur de la finance à l'échelle mondiale notamment la finance d'entreprise, joint-ventures, les fusions-acquisitions, les marchés de capitaux, les devises, la banque, le management du risque.

## Tarik Moufaddal: MASEN a développé une plateforme électronique pour les investisseurs dans le domaine de l'hydrogène vert

L'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) a développé une plateforme électronique mise à la disposition des investisseurs dans le domaine de l'hydrogène vert au Maroc, a indiqué, jeudi à Rabat, son président-directeur général, Tarik Moufaddal.

"L'Agence, qui constitue un point central dans l'offre Maroc en hydrogène vert, a développé une plateforme électronique pour les investisseurs dans ce domaine", a-t-il

souligné dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion du comité de pilotage chargé de "l'Offre Maroc" pour l'hydrogène vert, tenue sous la présidence du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Il a également précisé que 40 investisseurs marocains et étrangers ont présenté des demandes de projets pour investir en hydrogène vert, ajoutant que "plusieurs régions du Royaume ont intéressé ces investisseurs".

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch avait présidé une réunion du comité de pilotage chargé de "l'Offre Maroc" pour l'hydrogène vert, en application des Hautes Directives de SM le Roi Mohammed VI, appelant à entreprendre la mise en œuvre rapide et qualitative de cette offre, de manière à valoriser les atouts dont dispose notre pays en la matière et à répondre au mieux aux projets portés par les investisseurs mondiaux dans cette filière prometteuse.

Un communiqué du département du chef du gouvernement a fait savoir que conformément aux Hautes Directives Royales, le Comité a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des différents chantiers relatifs à l'opérationnalisation de l'Offre Maroc pour l'hydrogène vert, notant dans ce cadre l'examen de la méthodologie qui sera adoptée pour l'évaluation et la sélection des projets à travers une définition rigoureuse des critères.

La Fête du cinéma

# Un nouveau rendez-vous pour les amoureux du septième art en septembre

La Fête du Cinéma s'apprête à conquérir les écrans de toutes les villes et cinémas du Maroc, du 7 au 10 septembre prochain, offrant au grand public une opportunité exceptionnelle de célébrer le septième art sous toutes ses formes.

Cet événement d'envergure, initié par le Centre cinématographique marocain (CCM) et la Chambre marocaine des salles de cinéma, orchestré par l'Agence Nelio, marquera sa première édition en proposant un tarif unique de 30 DH par séance dans les différentes salles obscures du pays, rendant ainsi le cinéma accessible à tous, indique un communiqué des organisateurs.

Durant ces quatre jours, le cinéma sera célébré dans 20 salles et multiplexes répartis dans 7 villes du Royaume. Plus de 50 films soigneusement sélectionnés "transporteront les spectateurs à travers un voyage cinématographique riche".

En avant-première, le film très attendu Triple A, de la réalisatrice marocaine Jihane El Bahhar sera projeté, offrant aux cinéphiles une chance unique de découvrir ce titre exclusif avant sa sortie officielle, fait savoir la même source.

La Fête du Cinéma 2024 propose également une série de rencontres privilégiées où le public pourra découvrir les coulisses de l'industrie cinématographique en échangeant avec des réalisateurs, des acteurs, et des experts du domaine.

Cet événement s'adresse à un public diversifié, allant des étudiants et jeunes amateurs de cinéma aux familles, en passant par



les professionnels de l'industrie et les passionnés du septième art, poursuit le communiqué, notant que chacun aura l'occasion d'explorer et d'apprécier le cinéma sous toutes ses facettes, dans une ambiance à la fois festive et accessible.

A travers cette démarche, le Maroc réaffirme son engagement à promouvoir et à valoriser le cinéma, tout en le rendant plus inclusif et accessible à tous.

Soutenue par les exploitants de salles et portée par les cinémas partenaires, cette initiative vise à unir l'ensemble des acteurs du secteur, des institutions aux distributeurs, dans une dynamique collective de promotion et de diffusion de la culture cinématographique, souligne le CCM.

"La Fête du Cinéma se veut être un espace de découverte, de partage, et d'échange autour de la pas-

sion pour le cinéma, offrant ainsi au public marocain une expérience cinématographique inédite et mémorable", soulignent les organisateurs.

Cette édition ambitionne de renforcer la place du cinéma dans la culture marocaine, en rendant le septième art plus accessible et en créant des moments de partage et de dialogue entre les différentes générations de spectateurs.

La Fête du Cinéma se veut être une véritable invitation à célébrer ensemble l'amour du cinéma, tout en contribuant activement à l'épanouissement culturel du Royaume, ajoute le communiqué.

Créé en 1944, le CCM joue un rôle crucial dans le paysage cinématographique marocain. Placé sous la tutelle du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le CCM a pour

mission principale la réglementation et le soutien de l'industrie cinématographique au Maroc, à savoir la réglementation et le contrôle des secteurs cinématographiques (production, distribution, exploitation), de la production audiovisuelle, le soutien à l'industrie du cinéma, la promotion du cinéma marocain et du Maroc en tant que destination de tournage et l'archivage du patrimoine cinématographique.

La Chambre marocaine des salles de cinéma, en tant qu'association professionnelle, rassemble les exploitants de salles de cinéma, en leur offrant une plateforme pour défendre leurs intérêts communs. Elle agit en tant que porte-parole des exploitants de salles de cinéma auprès des institutions gouvernementales et des autres parties prenantes.

## 17 films en lice au Festival "Cinéma sans frontières" de Saïdia

Dix-sept films marocains et étrangers sont en lice au festival "Cinéma sans frontières" de Saïdia, dont la 9<sup>ème</sup> édition s'est ouverte mercredi soir au palais des Festivals.

La première soirée de cette manifestation cinématographique de quatre jours (28-31 août), initiée par l'Association Al Amal pour la cohabitation et le développement, a été marquée par la présentation des membres du jury de cette édition et par la projection du long métrage "Les divorcées de Casablanca" de son réalisateur Mohamed Ahed Bensouda.

Au total, 17 films (6 longs métrages et 11 courts métrages) représentant le Maroc ainsi que d'autres pays arabes, africains et européens, sont en lice pour s'adjuger l'un des prix de cette édition,

a fait savoir le directeur du festival, Ben Youness Bahkani.

Il s'agit des prix de la meilleure réalisation, meilleur scénario, meilleurs acteur et actrice et du jury, en sus du Grand Prix "La Perle Bleue" du long métrage, et du "Prix de l'Orange" du court métrage, a-t-il précisé dans une déclaration à la presse.

Le jury de cette édition est présidé par le réalisateur et producteur marocain Saâd Chraïbi, aux côtés du réalisateur égyptien Saad Hendawi, du journaliste-animateur Ali Hassan et de l'écrivaine marocaine Latifa Baka.

Le programme de ce festival comporte aussi des rencontres et ateliers autour de questions culturelles et sociales, dont "la place du cinéma arabe à l'ère des réseaux sociaux", "entre le

cinéma marocain et le cinéma égyptien" et "l'écriture cinématographique", a complété M. Bahkani.

Ce festival vise à développer et à améliorer l'accès à la culture cinématographique dans la région de l'Oriental, en particulier à Saïdia, et à promouvoir les valeurs de tolérance, de cohabitation et d'ouverture sur l'autre.

Le cinéma est un véritable levier de rapprochement et de découverte de l'autre, estiment les organisateurs, ajoutant que cet événement ambitionne de mettre en avant la créativité marocaine, de contribuer au rayonnement de la culture et de l'art dans la ville de Saïdia et de conforter son attractivité touristique.

Selon eux, les projections programmées constitueront une opportunité

pour les habitants et les visiteurs de la perle bleue de la Méditerranée de rencontrer des cinéastes marocains et étrangers et des invités du monde de la culture, de l'art et des médias.

Lors de cette édition, le festival rendra hommage au réalisateur Saâd Chraïbi, à l'actrice Saadia Azgoun et à l'écrivain et scénariste Abdelilah Hamdouchi.

Cet événement dédié au 7<sup>ème</sup> art est organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, du Centre cinématographique marocain (CCM), de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, de la préfecture de la province de Berkane, ainsi que d'autres partenaires.

# Le 2<sup>ème</sup> Festival Souissi enchante le public rbati

La 2<sup>ème</sup> édition du Festival Souissi (28 -31 août) s'est ouverte, mercredi à l'espace OLM Souissi de Rabat, à l'initiative du conseil municipal Souissi, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Un concert du jeune artiste "Dj Rafal" a ouvert ainsi le bal de ce festival en composant une palette de pièces musicales sous une forme contemporaine. S'en est suivi un concert de Mouss Maher, qui se profile comme l'un des artistes incontournables du raï sur la scène nationale.

La manifestation artistique a connu également la performance du rappeur Zakaria Benaji alias "Benj", dont certaines pièces dominaient la scène musicale des jeunes.

La soirée s'est clôturée par une interprétation de l'artiste marocain très connu dans le monde arabe, Hatim Ammor, ayant attisé la scène par des mélodies qui ont emporté le public dans une énergie pleine d'enthousiasme et dont la présence a constitué l'événement le plus marquant de cette soirée.

Organisé à l'occasion des célé-



brations marquant la fête de la Jeunesse et l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, ce festival promet une variété de styles musicaux interprétés par une pléiade d'artistes, tels que "Saida Charaf", le rappeur "Mus-

lim", les chanteurs "Zouhair Bahoui", "Ayman Sarhani", l'artiste populaire "Zina Daoudia", en plus de la participation de la star internationale "L'artiste", du chanteur de raï "Reda Taliani" et du chanteur populaire "Aziz Stati".

## Bouillon de culture

### Poésie

La Maison de la Poésie à Marrakech organise, samedi dans la cité ocre, la cérémonie de clôture de la 7<sup>è</sup> session de son programme culturel et poétique 2023-2024.

Cette cérémonie, marquée par la célébration de nouvelles publications, sera l'occasion de présenter et de signer de nouveaux recueils de poèmes de jeunes auteurs, publiés par le département de la culture au gouvernement de Sharjah aux Émirats Arabes Unis, indique la Maison de la Poésie dans un communiqué.

Il s'agit de publications de plusieurs auteurs dont Asmae Idaali Oubihi, Mubarak El Abani, Hamza El Khazoum et Badr Haboul qui enrichiront les bibliothèques marocaines et arabes, ajoute le communiqué. Au programme de la cérémonie figure également des lectures de poésie, en plus d'interventions et de témoignages de poètes, de journalistes et d'acteurs associatifs sur la programmation future de la Maison de la Poésie à Marrakech.

La Maison de la Poésie à Marrakech poursuivra une série de nouvelles initiatives et programmes, en hommage à l'expérience marocaine en poésie et pour plus d'ouverture sur les expériences poétiques mondiales, conclut le communiqué.

Créée en 2017 en vertu d'un partenariat entre le ministère de la Culture et de la Communication et le Département de la culture et de la communication au gouvernement de Sharjah aux Émirats Arabes Unis, la Maison de la poésie à Marrakech est dédiée à la promotion des créations poétiques et la valorisation de la diversité culturelle du Maroc.

# A Venise, le pari osé d'Angelina Jolie prêtant sa voix à la Callas

Angelina Jolie a enflammé jeudi soir le tapis rouge du festival de Venise par la présentation en compétition de "Maria", où elle incarne la cantatrice Maria Callas à la fin sa vie, un rôle pour lequel elle a suivi des cours de chant afin de prêter sa voix à la diva.

"J'ai passé presque sept mois à m'exercer", a-t-elle raconté devant la presse, remerciant le réalisateur Pablo Larrain de l'avoir fait chanter pour "commencer dans une petite pièce et pour finir à la Scala" de Milan.

"Il m'a donné le temps de progresser, mais j'avais peur de ne pas être à la hauteur" de "la voix du siècle", a-t-elle dit.

La Callas (1923-1977) fut à l'époque de sa gloire une star absolue, aussi bien par sa carrière exceptionnelle sur les scènes les plus prestigieuses, de la Scala à l'Opéra de Paris, que par son idylle tourmentée de neuf ans avec Onassis, suivie de près par la presse à scandales.

"La référence pour moi pour savoir si j'ai été assez bonne, ce sont les fans de Maria Callas et les amateurs d'opéra, et ma crainte serait de les décevoir", a affirmé la star américaine de 49 ans, qui fait son grand retour à l'écran depuis le film Marvel "Les éternels" (2021) et la saga "Maléfique".

Derrière la caméra pour ce biopic sur la "prima donna assoluta", qui aurait fêté ses 100 ans en décembre 2023:

le Chilien Pablo Larrain, qui avait remporté l'an dernier à Venise le prix du meilleur scénario pour "Le comte", sur le dictateur Augusto Pinochet.

Orfèvre du genre biographique, le cinéaste de 48 ans a signé entre autres "Neruda" (sur l'écrivain chilien Pablo Neruda), "Jackie" (sur la Première dame américaine Jackie Kennedy) ou encore "Spencer" (sur Lady Di), présenté sur le Lido en 2021 avec Kristen Stewart dans le rôle-titre.

Lui-même "un fan d'opéra depuis l'enfance et un grand fan de Maria Callas", il s'est dit "très intrigué par le fait

qu'il n'y ait presque pas de films sur des opéras ou des chanteurs d'opéra". C'est pourquoi il a voulu "faire un film sur celle qui est probablement la plus grande voix de l'Histoire, et qui a eu une vie très belle mais difficile".

Il a choisi de se concentrer sur la fin de vie de Maria Callas, recluse dans son luxueux appartement parisien et inconsolable depuis qu'elle a été abandonnée par l'amour de sa vie, le riche armateur grec Aristote Onassis, qui a épousé Jackie Kennedy.

Recourant aux flashbacks sur des moments clés de sa vie, sur scène ou en

privé, il raconte sa quête désespérée pour retrouver sa voix d'or qui lui fait défaut. Elle mourra d'un arrêt cardiaque à 53 ans.

Les dialogues ciselés ne manquent pas de sel: "Le bonheur n'a jamais produit de bonne mélodie", affirme ainsi Jolie/Callas, qui lance aussi dans un restaurant: "Je n'ai pas faim, je viens au restaurant pour être adorée".

Aux côtés de la star américaine figurent trois acteurs italiens, Valeria Golino dans le rôle de sa soeur, Pierfrancesco Favino et Alba Rohrwacher dans celui du couple de domestiques Ferruccio et Bruna, restés à ses côtés jusqu'à sa fin tragique.

Née Maria Kalogeropoulou, elle devint La Callas au prix d'énormes efforts, suivant un régime draconien pour perdre 30 kg et se muer en diva au port altier et à l'élégance sans faille.

Face à ce monument de l'opéra, Angelina Jolie a reconnu ne pas être une experte: "J'étais plutôt branchée punk, et j'aimais toutes sortes de musiques mais j'écoutais sans doute davantage The Clash", a-t-elle dit, en souriant.

La star de Hollywood s'est cependant trouvée des similitudes avec elle: "Notre point commun, c'est son côté extrêmement doux et le fait de ne pas avoir la possibilité d'exprimer publiquement cette douceur". Et d'ajouter: "Nous avons en commun cette vulnérabilité plus que toute autre chose".



Cependant, Lantier avait aidé Gervaise à habiller maman Coupeau; et ce n'était pas une petite besogne, car la morte pesait son poids. Jamais on n'aurait cru que cette vieille-là était si grasse et si blanche. Ils lui avaient mis des bas, un jupon blanc, une camisole, un bonnet; enfin son linge le meilleur. Coupeau ronflait toujours, deux notes, l'une grave, qui descendait, l'autre sèche, qui remontait; on aurait dit de la musique d'église, accompagnant les cérémonies du vendredi saint. Aussi, quand la morte fut habillée et proprement étendue sur son lit, Lantier se versa-t-il un verre de vin, pour se remettre, car il avait le cœur à l'envers. Gervaise fouillait dans la commode, cherchant un petit crucifix en cuivre, apporté par elle de Plassans; mais elle se rappela que maman Coupeau elle-même devait l'avoir vendu. Ils avaient allumé le poêle. Ils passèrent le reste de la nuit, à moitié endormis sur des chaises, achevant le litre entamé, embêtés et se boudant, comme si c'était de leur faute.

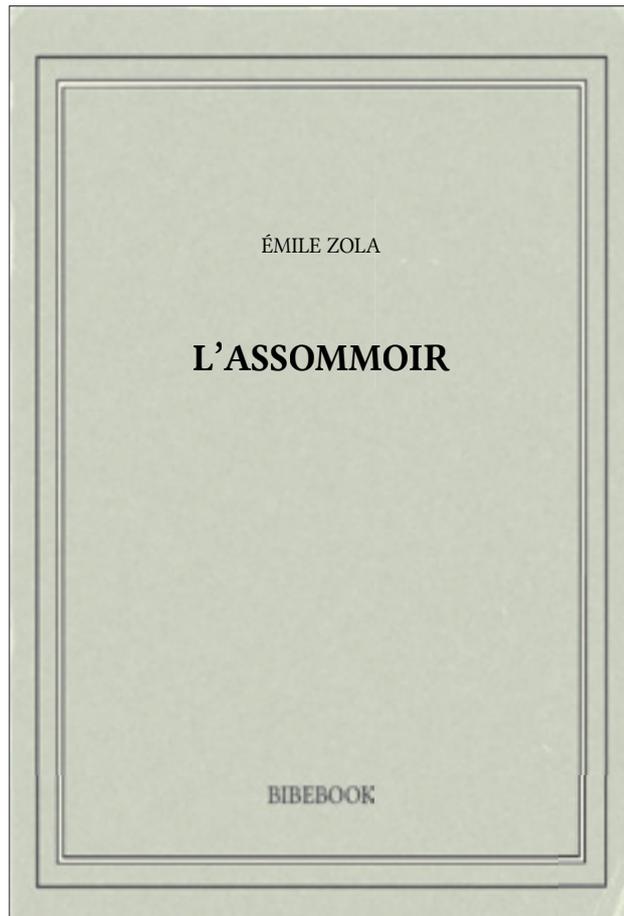
Vers sept heures, avant le jour, Coupeau se réveilla enfin. Quand il apprit le malheur, il resta l'œil sec d'abord, bégayant, croyant vaguement qu'on lui faisait une farce. Puis, il se jeta par terre, il alla tomber devant la morte; et il l'embrassait, il pleurait comme un veau, avec de si grosses larmes, qu'il mouillait le drap en s'essuyant les joues. Gervaise s'était remise à sangloter, très touchée de la douleur de son mari, raccommodée avec lui; oui, il avait le fond meilleur qu'elle ne le croyait. Le désespoir de Coupeau se mêlait à un violent mal aux cheveux. Il se passait les doigts dans les crins, il avait la bouche pâteuse des lendemains de culotte, encore un peu allumé malgré ses dix heures de sommeil. Et il se plaignait, les poings serrés. Nom de Dieu ! sa pauvre mère qu'il aimait tant, la voilà qui était partie ! Ah ! qu'il avait mal au crâne, ça l'achèverait ! Une vraie perruque de braise sur sa tête, et son cœur avec ça qu'on lui arrachait maintenant ! Non, le sort n'était pas juste de s'acharner ainsi après un homme !

- Allons, du courage, mon vieux, dit Lantier en le relevant. Il faut se remettre. Il lui versa un verre de vin, mais Coupeau refusa de boire.

- Qu'est-ce que j'ai donc ? j'ai du cuivre dans le coco... C'est maman, c'est quand je l'ai vue, j'ai eu le goût du cuivre... Maman, mon Dieu ! maman, maman...

Et il recommença à pleurer comme un enfant. Il but tout de même le verre de vin, pour éteindre le feu qui lui brûlait la poitrine. Lantier fila bientôt, sous le prétexte d'aller prévenir la famille et de passer à la mairie faire la déclaration. Il avait besoin de prendre l'air. Aussi ne se pressa-t-il pas, fumant des cigarettes, goûtant le froid vif de la matinée. En sortant de chez madame Lerat, il entra même dans une crèmerie des Batignolles prendre une tasse de café bien chaud. Et il resta là une bonne heure, à réfléchir.

Cependant, dès neuf heures, la famille se trouva réunie dans la boutique, dont on laissait les volets fermés. Loril-



leux ne pleura pas; d'ailleurs, il avait de l'ouvrage pressé, il remonta presque tout de suite à son atelier, après s'être dandiné un instant avec une figure de circonstance. Madame Lorilleux et madame Lerat avaient embrassé les Coupeau et se tamponnaient les yeux, où de petites larmes roulaient. Mais la première, quand elle eut jeté un coup d'œil rapide autour de la morte, haussa brusquement la voix pour dire que ça n'avait pas de bon sens, que jamais on ne laissait auprès d'un corps une lampe allumée; il fallait de la chandelle, et l'on envoya Nana acheter un paquet de chandelles, des grandes. Ah bien ! on pouvait mourir chez la Banban, elle vous arrangerait d'une drôle de façon ! Quelle cruche, ne pas savoir seulement se conduire avec un mort ! Elle n'avait donc enterré personne dans sa vie ? Madame Lerat dut monter chez les voisins pour emprunter un crucifix; elle en rapporta un trop grand, une croix de bois noir où était cloué un Christ de carton peint, qui barra toute la poitrine de maman Coupeau, et dont le poids semblait l'écraser. Ensuite, on chercha de l'eau bénite; mais personne n'en avait, ce fut Nana qui courut de nouveau jusqu'à l'église en prendre une bouteille. En un tour de main, le cabinet eut une autre tournure; sur une petite table, une chandelle brûlait, à côté d'un verre plein d'eau bénite, dans lequel trempait une branche de buis. Maintenant, si du monde venait, ce serait propre, au moins. Et l'on disposa les chaises en rond, dans la boutique,

pour recevoir.

Lantier rentra seulement à onze heures. Il avait demandé des renseignements au bureau des pompes funèbres.

- La bière est de douze francs, dit-il. Si vous voulez avoir une messe, ce sera dix francs de plus. Enfin, il y a le corbillard, qui se paie suivant les ornements...

- Oh ! c'est bien inutile, murmura madame Lorilleux, en levant la tête d'un air surpris et inquiet. On ne ferait pas revenir maman, n'est-ce pas ?... Il faut aller selon sa bourse.

- Sans doute, c'est ce que je pense, reprit le chapelier. J'ai seulement pris les chiffres pour votre gouverne... Dites-moi ce que vous désirez; après le déjeuner, j'irai commander.

On parlait à demi-voix, dans le petit jour qui éclairait la pièce par les fentes des volets. La porte du cabinet restait grande ouverte; et, de cette ouverture béante, sortait le gros silence de la mort. Des rires d'enfants montaient dans la cour, une ronde de gamines tournait, au pâle soleil d'hiver. Tout à coup, on entendit Nana, qui s'était échappée de chez les Boche, où on l'avait envoyée. Elle commandait de sa voix aiguë, et les talons battaient les pavés, tandis que ces paroles chantées s'envolaient avec un tapage d'oiseaux braillards :

Notre âne, notre âne, Il a mal à la patte. Madame lui a fait faire Un joli patatoire,

Et des souliers lilas, la, la, Et des souliers lilas !

Gervaise attendit pour dire à son tour :

- Nous ne sommes pas riches, bien sûr; mais nous voulons encore nous conduire proprement... Si maman Coupeau ne nous a rien laissé, ce n'est pas une raison pour la jeter dans la terre comme un chien... Non, il faut une messe, avec un corbillard assez gentil...

- Et qui est-ce qui paiera ? demanda violemment madame Lorilleux. Pas nous, qui avons perdu de l'argent la semaine dernière; pas vous non plus, puisque vous êtes ratissés... Ah ! vous devriez voir pourtant où ça vous a conduits, de chercher à épater le monde !

Coupeau, consulté, bégaya, avec un geste de profonde indifférence; il se rendormait sur sa chaise. Madame Lerat dit qu'elle paierait sa part. Elle était de l'avis de Gervaise, on devait se montrer propre. Alors, toutes deux, sur un bout de papier, elles calculèrent : en tout, ça monterait à quatre-vingt-dix francs environ, parce qu'elles se décidèrent, après une longue explication, pour un corbillard orné d'un étroit lambrequin.

- Nous sommes trois, conclut la blanchisseuse. Nous donnerons chacun trente francs. Ce n'est pas la ruine.

Mais madame Lorilleux éclata, furieuse.

- Eh bien ! moi, je refuse, oui je refuse ! ... Ce n'est pas pour les trente francs. J'en donnerais cent mille, si je les avais, et s'ils devaient ressusciter maman... Seulement, je n'aime pas les orgueilleux. Vous avez une boutique, vous rêvez de crâner devant le quartier. Mais nous n'entrons pas là-dedans, nous autres. Nous ne posons pas... Oh ! vous vous arrangez. Mettez des plumes sur le corbillard, si ça vous amuse.

- On ne vous demande rien, finit par répondre Gervaise. Lorsque je devrais me vendre moi-même, je ne veux avoir aucun reproche à me faire. J'ai nourri maman Coupeau sans vous, je l'enterrerai bien sans vous... Déjà une fois, je ne vous l'ai pas mâché : je ramasse les chats perdus, ce n'est pas pour laisser votre mère dans la crotte.

Alors, madame Lorilleux pleura, et Lantier dut l'empêcher de partir. La querelle devenait si bruyante, que madame Lerat, poussant des chut ! énergiques, crut devoir aller doucement dans le cabinet, et jeta sur la morte un regard fâché et inquiet, comme si elle craignait de la trouver éveillée, écoutant ce qu'on discutait à côté d'elle. A ce moment, la ronde des petites filles reprenait dans la cour, le filet de voix perçant de Nana dominait les autres.

Notre âne, notre âne, Il a bien mal au ventre, Madame lui a fait faire Un joli ventrouilloire, Et des souliers lilas, la, la, Et des souliers lilas !

- Mon Dieu ! que ces enfants sont énervants, avec leur chanson ! dit à Lantier Gervaise toute secouée et près de sangloter d'impatience et de tristesse. Faites-les donc taire, et reconduisez Nana chez la concierge à coups de pied quelque part !

(A suivre)

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL HAJEB  
 CERCLE AIN TAOUJDATE  
 CAIDAT AIT BOUIDMANE  
 COMMUNE AIT HARZ ALLAH

**AVIS DE DEPOT**

Le président de la commune Ait Harzallah, informe le public que le projet du plan d'aménagement du centre Ait Telt (PA n° ALMK 04/2023 et règlement) est déposé au siège de la commune pour un délai d'un mois à compter du 03 septembre 2024 jusqu'au 02 octobre 2024, un dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenus à la disposition du public au siège de la commune pendant les jours ouvrables.

N° 5927/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE MEDAOUNA  
 COMMUNE DE TIT MELLIL  
 Division d'urbanisme, affaires techniques et marchés publics  
 SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS,  
 BUREAU DES MARCHES PUBLICS

**Avis MODIFICATIF**

Le Président de la commune de Tit Mellil, porte à la connaissance des concurrents que le dossier d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 07/2024 ayant objet : **ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX** relative à la réaménagement et mise à niveau des voiries de la commune de Tit Mellil, dont l'annonce parue au journal Libération du 20-21/07/2024 est rectifié au niveau de l'estimation du cout des prestation et caution provisoire

Par conséquent la date d'ouverture des plis et le cout d'estimation du maître d'ouvrage et le cautionnement provisoire seront rectifiés comme suit :

La date d'ouverture des plis aura lieu le : 17/09/2024 à 11H00,  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent quarante mille DHS (340 00,00) TTC.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **[6 800,00) SIX MILLE HUIT CENT DHS 00 Centimes**

Le reste sans changement

N° 5928/PA

ROYAUME DU MAROC  
 Ministère de la Santé  
 et de la Protection Sociale

**CHU SOUSS MASSA**  
 المركز الجهوي للاستشارات الطبية والصحية  
 25000 - 40000 - 9000 - 6000

المملكة المغربية  
 وزارة الصحة  
 والحدية الاجتماعية

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 20/2024/CHUSM**

Il est porté à la connaissance de tout le public que le dossier de l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°20/2024/CHUSM relatif à : « **ACHAT DE MÉDICAMENTS DESTINÉS AU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA (446 LOTS) ».**

**A été modifié comme suit :**

Lot N° 99 : CHLORURE DE SODIUM 0.9% 250ML  
 Lot N° 100 : CHLORURE DE SODIUM 0.9% 500ML  
 Lot N° 101 : CHLORURE DE SODIUM 0.9%  
 Lot N° 272 : NALOXONE 0.4MG/ML INJ  
 Lot N° 409 : FACTEUR VIII 250UI INJ  
 Lot N° 410 : FACTEUR VIII 500UI INJ

**Au lieu de :**

Lot N° 99 : CHLORURE DE SODIUM 9% 250ML  
 Lot N° 100 : CHLORURE DE SODIUM 9% 500ML  
 Lot N° 101 : CHLORURE DE SODIUM 9%  
 Lot N° 272 : NALOXONE 0.4MG/ML INJ  
 Lot N° 409 : FACTEUR XIII 250UI INJ  
 Lot N° 410 : FACTEUR XIII 500UI INJ

N° 5929/PA

ROYAUME DU MAROC  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de Settat

**AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DEL'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°69/INDHIF/2024 DU 06/09/2024 à 11 HEURES**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert ci-dessus, publié au portail marocain des marchés publics du 15/08/2024, au journal la "libération" n°10290 en date du 14/08/2024, et au journal "Rissalat Alouma" n°12814 en date du 14/08/2024, relatif à l'équipement de 12 Dours talib et taliba sises aux diverses communes relevant de la province de Settat en matériels de literie, de couchage, de cuisine, mobilier de bureau et matériel technique dans le cadre de l'INDH : **programme d'impulsion du capital humain des générations montantes - Province de Settat**, est modifié au niveau de **BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF.**

Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au **13/09/2024 à 11 heures.**

Le reste est sans changement.

N° 5930/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE KHENIFRA  
 COMMUNE DE KHENIFRA  
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 20/2024**

Le 25 Septembre 2024 à 09h (11) heures Il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : **LA RESTAURATION ET LA REHABILITATION DE L'AVENUE BIR ANZARANE COMMUNE DE KHENIFRA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six Millions Neuf Mille Quarante Deux Dirhams, 48 Cts TTC. (6.009.042, 48 DHS TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent Vingt Mille Dirhams (120.000,00 DHS).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives des **Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres** à fournir sont celles prévues par l'article 22 du décret n° 2-22-431 précité, et par l'article 7 du règlement de consultation.

- La participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :
- \* Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A.5

N° 5931/PA

ROYAUME DU MAROC  
 AGENCE NATIONALE DES PORTS  
 DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 44(A00)/DPSB-ANP/2024

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 24/09/2024 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TELEGESTION DU RESEAU D'EAD POTABLE AU PORT D'ESSAOUIRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Juin 2014. Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion à leur respect.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 DIX MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **676 000,00 TTC**

**SES CENT QUATRE TROIS MILLE MILLE DIRHAMS TOUTS TARS COMPOSÉS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du site des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'article du règlement déposé auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 de 4 Juin 1994 (21 Juin 2022) relatif à la réaffectation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Une prière aux sites des sites et une révision d'information qui seront les : **24/09/2024 à 11h00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**avec les outils nécessaires :**

Une copie légitime de certificat de qualification et de classification des entreprises de 037 déposé par le Ministère de l'Équipement et de l'eau.

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
INDUSTRIE 1	QUALIFICATION 12	CLASSE 3

**avec les outils aux données de base :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5932/PA

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un acte sous seing privé, les associés de la société « TRAVEMAC » SARL au capital de 1.000.000,00 DHS, dont le siège social est fixé à : Al Amane 2 Ahl Loughlam rue 4 N°74 1er étage Sidi Moumen - Casablanca, ont décidé ce qui suit :

- Transfert de siège social à l'adresse suivante : Dr. Ahl Loughlam, près de la ferraille, en face du projet El Falah Ahl Loughlam Sidi Bernoussi - Casablanca. Modification de l'article 04 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro : 922464.

N° 5926/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA  
Tel/Fax : 0537649573  
GSM : 0668792975

«ACIL PRO» S.A.R.L.  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

RC : 519977 IF : 50610866

Au siège social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, les associés de la société à responsabilité limitée « ACIL PRO » SARL. Ont décidé ce qui suit :

Première résolution : Cession de parts sociales ; L'assemblée générale prend acte de cession de 500 parts par Mr. ABID ABDELALI né le 02/05/1997, Titulaire de la CIN N°TK18296 au profit de Mr. HICHAM EL ACIL, né le 29/10/1991 Titulaire de la CIN N° AE143151.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de tribunal de commerce de CASABLANCA sous le n°930493 RC N°519977.

N° 5933/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA  
Tel/Fax : 0537649573  
GSM : 0668792975

Dissolution anticipée  
« CENTRE OPEN ACADEMY »

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL : N°26 AVENUE MERS SULTAN ETAGE 1 N°3 CASABLANCA.

RC : 449965 IF : 39421757

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 08/07/2024 au siège social : N°26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 N°3 CASABLANCA, a décidé ce qui suit :

• La dissolution anticipée

de la société « CENTRE OPEN ACADEMY » SARL AU et sa mise en liquidation :

• L'associé a nommé comme liquidateurs Mr. MAHMOUD AHMED HAMED ABDELHAMED SHAARAWI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

• Le siège de la liquidation est fixé à N°26 AVENUE MERS SULTAN ETAGE 1 N°3 CASABLANCA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de commerce de Casablanca, sous le n°930097 RC N°449965.

N° 5934/PA

APOLLO CHEMISTRY  
Société par Actions Simplifiée à Associée Unique  
Capital social : 10.000,00 Dh

Siège social : Rue Soumaya, immeuble 82, 2ème étage, n°04, quartier Palmier, Casablanca. Constitution d'une Société par Actions Simplifiée à Associée Unique

I / - Aux termes d'un acte sous signature privé en date du 26 Avril 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société par Actions Simplifiée à Associée Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Associée unique : La société « AIGLE CHIM », Société à responsabilité limitée à associé unique, dont le siège social est situé à Casablanca, 23, rue Bourred, 2ème étage, appartement 4, roches noires, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 383737, identifiée fiscalement sous le numéro 24840209 et représentée par sa gérante Madame Malika MOUH-SINE.

Dénomination sociale : « APOLLO CHEMISTRY » Société par Actions Simplifiée à Associée Unique.

Objet social : la société a pour objet directement ou indirectement au Maroc qu'à l'étranger :

- L'importation, l'exportation, l'achat et la vente de matières premières et de produits finis destinés à la peinture, la construction, les détergents et autres produits finis ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou complémentaires.

Siège social : Il est fixé à rue Soumaya, immeuble 82, 2ème étage, N° 04, quartier palmier - Casablanca

Durée : 99 années.

Capital social : Il est fixé à la somme de dix mille (10.000,00) dirhams correspondant à cent (100) actions nominatives de cent (100,00) dirhams de valeur nominale chacune, intégralement souscrites et intégralement libérées.

Gérance : la société est gérée pour une durée illimitée par la première présidente :

- Mme oumama EL MORJANI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° BJ426496, née le 30/05/1995 à Casablanca, demeurant à résidence chaabab, zone D, imm 7, N 4, Ain Sebba.

Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre. Il / - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, en date du 27 Août 2024, sous le numéro : 931667.

III / - La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca en date du 27 Août 2024 sous le numéro : 639087 au registre analytique. Pour extrait et mention

La présidence

N° 5935/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres

Ouvert sur Offres de Prix  
N° 09/2024/AMEE  
Séance Publique

Le 26 Septembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'Offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant la « CONCEPTION ET IMPRESSION D'OUTILS DE COMMUNICATION DE L'AMEE ». Lieu d'exécution :

• Siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios 1er étage, angle avenue Anakhil et avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad Rabat.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au niveau du bureau d'ordre au siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma) ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à

fournir, sont celles prévues par les articles 5-9-10-19 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq mille dirhams (5 000,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux cent quatre-vingt-seize mille huit cent quatre-vingts Dirhams Toutes Taxes Comprises (296 880,00 DH TTC)

Dépôt des échantillons :

• Les échantillons exigés par ce règlement seront demandés au concurrent ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article 43 paragraphe II sous paragraphe 4 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023).

• Ces échantillons doivent être déposés, contre récépissé, dans les bureaux de l'AMEE à Rabat

N° 5936/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'EL JADIDA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.A.A./S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°47/2024/INDH

Le 12 Septembre 2024 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle de réunions siège Province El Jadida, l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres des prix N°47/2024/INDH du 12 Septembre 2024 Pour LES ESSAIS GEOTECHNIQUES, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DE DAR TALIBA A LA CT LAMHARZA ESSAHEL A LA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Cinquante

vingt mille trois cent vingt dirhams T.T.C (55.320,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille dirhams (1.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N° 5937/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DU PRESICOLAIRE ET  
DES SPORTS

Complexe sportif Mohamed V de Casablanca et base nautique de Mohammédia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° :09/2024

Le 13/09/2024, à 11h il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Mâarif Casablanca à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix : ayant pour Objet du marché : Travaux de peinture, étanchéité, et vitrerie du Complexe Sportif Mohamed V Centre d'accueil Bourgogne de Casablanca sis à la préfecture des arrondissements de casa-anfa, et la Base Nautique de Mohammédia sis à la préfecture des arrondissements de Mohammédia.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse, [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19.000,00 dhs (Dix-neuf mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 999.276,00dhs (Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-seize dirhams). Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procé-

dures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du Règlement de Consultation.

N° 5938/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DU PRESICOLAIRE ET  
DES SPORTS

Complexe sportif Mohamed V de Casablanca et base nautique de Mohammédia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°: 10/2024

Le 12/09/2024, à 11h,00 il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Mâarif Casablanca à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 09/2024, ayant pour Objet: Travaux de remplacement de trois chaudières y compris ses équipements au complexe sportif Mohamed V de Casablanca et centre d'accueil bourgogne sis à la préfecture des arrondissements de casa-anfa

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 980.016,00 dhs TTC (Neuf cent quatre-vingt mille seize dhs). Toutes Taxes Comprises

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 19.000,00 dhs (dix-neuf mille dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du Règlement de Consultation.

N° 5939/PA

**"KZ CASH" SARL**  
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 01/08/2024, il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont:  
Objet : Transfert d'argent.  
Siège Social: Ryad Raha GH4/1 Imm 10 Etage Mag 2 Casablanca.  
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune :  
Mme KENZA TRIQUI 500 parts  
Mme ZINEB KHALFAOUI 500 parts.  
Gérance : Mme KENZA TRIQUI est nommée gérante unique de la société pour une durée illimitée.  
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29/08/2024 sous le numéro 932017 et immatriculé sous le numéro 639349.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

N° 5940/PA

**STE STEM WAY CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte du 15 Aout 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:  
DENOMINATION : STE STEM WAY  
FORME JURIDIQUE : S.A.R.L.(AU)  
SIEGE SOCIAL : 5 Bd Abdellah Ben Yassine Imm Belledone Etg 5 N° 5 Casablanca.  
OBJET : Transport de Marchandises par Automobiles Dont Le Tonnage

Agree Est Egal ou Supérieur à 15 Tonnes (Entrepreneur De) Trns Interurbain – Travaux Divers - Négociant – DUREE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : M. OUFILAL MUSTAPHA : 100.000,00 DHS  
GERANCE : M. OUFILAL MUSTAPHA.  
Le registre de commerce a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 639283 depot legal n° 931825 le 28/08/2024. Patente n° : 32503350

N° 5941/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° 27/ INDH /2024  
Le 16/09/2024 à 11H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL OMOUMA A BOUADIL, COMMUNE SIDI YAHIA OU YOUSSEF, CERCLE BOUMILIA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

publics.gov.ma.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQUANTE SIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS ET 00 CENTIMES (56 400,00 DIRHAMS). T.T.C  
Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : UN MILLE DIRHAMS (1 000,00 DHS).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation ;

N° 5942/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 21/2024/DPA/4/SAHA  
Du 24/09/2024 à 10h  
Le 24/09/2024 à Heures,

il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet : Contrôle des études techniques et des travaux de construction d'une unité de trituration des olives Commune Territoriale de Foum Oudi, province de Beni Mellal dans le cadre du Projet de Développement de l'oléiculture pour les petits agriculteurs, Pilier II du plan Maroc vert (MAR0136) financé par la Banque Islamique de Développement.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).  
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Vingt-cinq mille Dirhams TTC (125 000,00 DH TTC)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cinq cent dirhams et 00 centimes (1 500,00 dhs).  
L'appel d'offres est lancé conformément aux dispositions du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, avec des ajustements nécessaires pour se conformer aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre des

Projets financés par la Banque Islamique de Développement (BID), du fait du financement de ce marché par cette institution. Les procédures de passation de marchés doivent être conformes aux Principes Fondamentaux de Passation des Marchés de la BID et garantir que les Directives de la Banque contre la corruption visée dans l'Accord de financement.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'accord de financement n° MAR0136 passé entre le royaume du Maroc et la Banque Islamique de Développement (BID) en date du 28 janvier 2014, des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.  
N° 5943/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech Safi  
Province Rhamna  
Avis d'appel d'offre ouvert simplifié n° 01/2024/FDR  
Le 23 Septembre 2024 à 12H00, il sera procédé

dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 01/2024/FDR Pour : Equipement du Centre de santé de la Commune de Bouchane - Tranche 2  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un million soixante deux mille cent soixante-huit Dhs TTC 00 cts (1 062 168,00 Dhs).  
Le cautionnement provisoire est de la somme de : Vingt mille Dhs 00 cts (20 000 Dhs).  
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.  
NB/ Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le .... 20/09/2024... à 14 heures.  
N° 5944/PA

## Sur vos petits écrans (Samedi)



07H00 : Hymne national+ Coran  
07H00 : Hymne national+ Coran  
07H10 : Documentaire amazigh  
07H40 : Documentaire amazigh



08H10 : Abkariat Maghribia  
09H05 : Amouddou  
10H00 : Assayida Al Horra  
10H55 : Ousrati  
12H00 : Hmimou  
13H00 : JT Addahira  
13H20 : Al Madi La yamout

14H00 : JT en Amazigh  
14H20 : JT en Espagnol  
14H40 : Al Ghabat bi Al Maghreb  
15H35 : Maaalim Wa dilal  
16H30 : Oujouh  
17H00 : Sada Al Ibdlaa  
17H55 : wlidat bladi  
18H30 : JT en Français  
18H50 : Al wajh al akhar  
19H20 : Hayna  
19H55 : Aam w Nhar  
20H00 : JT en Français  
20H20 : Yawmiyat rafik  
21H00 : JT Principal  
22H00 : Makatibe  
23H40 : Dernier bulletin d'information  
00H00 : Al Madi La yamout  
00H35 : Al wajh al akhar  
01H05 : Hmimou  
02H00 : Assayida Al Horra  
03H00 : Documentaire amazigh  
03H35 : Documentaire amazigh  
04H05 : Abkariat Maghribia  
05H00 : Amouddou  
06H00 : Ousrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE  
08:40:00 : SERIE : KHOU KHWATATOU  
09:45:00 : FEUILLETON : BNAT LALLA MEN-NANA  
10:20:00 : FEUILLETON : BARAA  
11:05:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE  
12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:05:00 : SERIE : CHAABI FOOD  
13:15:00 : MAGAZINE : TWAHACHNAK  
14:15:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
14:30:00 : NEWS : JOUR-

NAL AMAZIGH  
14:40:00 : MAGAZINE : AL WASSIT  
15:15:00 : FEUILLETON : BNAT LALLA MEN-NANA  
15:45:00 : FEUILLETON : DARI MEKTOUBI  
17:15:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER CELEBRITY  
18:15:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE  
19:00:00 : MINI-SERIE : AYNE LKEBRITE  
19:55:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK  
20:30:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
20:55:00 : MAGAZINE : JAZIRAT ANNOUJOURM  
21:00:00 : SERIE : EL FED TV  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO



21:35:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK  
21:45:00 : TELEFILM : MOULAT ASSA3D  
23:30:00 : SPECTACLE : YASSAR  
01:05:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
02:45:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER CELEBRITY  
03:40:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE  
04:35:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE

# Sur les écrans casablancais

<p><b>MEGARAMA</b></p> <p><b>Top gun : maverick</b> Durée : 01:00:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kosinski Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p><b>AL IKHWANE</b> Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p> <p><b>Green caedfilm</b> Durée : 01:30:00 Réalisateur : bicham regnagui séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p> <p><b>Bullet train</b> film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p><b>Kira w el gen</b> film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p>	<p>Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMED Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI</p> <p><b>JE T'AIME - I LOVE YOU</b> Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Tamer Housni séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p><b>La très très grande classe</b> film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p> <p><b>Ashbah europa</b> Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p> <p><b>Le bal de l'enfer</b> Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p><b>Tout l'explorateur et la table d'émeraude</b> Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Enrique Gato séances : 14:00 16:00</p> <p><b>Spider-man : no way home</b> Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p> <p><b>Citoyen d'honneur</b> Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamid séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p><b>Kompromat</b> Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p><b>Coup de théâtre</b> Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Crime Mystère Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p> <p><b>Rada malha - jrada malha</b> Durée : 02:06:00 Réalisateur : Driss ROUKHE séances : 17:00 19:45 22:30</p>
--	---	---

# Pharmacies de garde de nuit

<p><b>Sidi Moumen :</b> Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE GHM BD. 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - Tél : 0522.70.59.99</p> <p><b>Pharmacie ESPACE NAIM</b> LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.99</p> <p><b>Sidi Othmane :</b> Pharmacie ISSHIA MARCHE ESSALAMA L HAY ESSALAMA 1 - Tél : 0522.37.32.66</p> <p><b>Ouila :</b> Pharmacie MASID CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (PRIS MOUQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER)- Tél : 0522.39.88.73</p> <p><b>Sidi Maarouf :</b> Pharmacie BANI 114 LOTISSEMENT SAADA 1 - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5810.86</p> <p><b>Pharmacie ZENITH</b> MILLENIUM N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HANNA FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU)- Tél : 0522.32.15.16</p> <p><b>Lissafa :</b> Pharmacie JARDINS DE LOULFA KASBA ALAMINE EXTENSION, GH14 BMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p> <p><b>Pharmacie CASAVIEW</b> CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW MAG N°1 - NASSIM ISLANE - Tél : 0522.69.64.64</p> <p><b>Maarif :</b> Pharmacie IBN BATOUTA</p>	<p>78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVE- NUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> <p><b>Pharmacie PORTE</b> CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MERKKA - DAR HADI DAOUI - BACHOU (ROND-POINT BACHOU)- Tél : 0522.81.29.31 [-]</p> <p><b>Pharmacie NARJIS</b> 141 BOULEVARD YACOUB EL MANSOUR - MAARIF - Tél : 0522.25.05.74</p> <p><b>Bourgoigne :</b> Pharmacie RAIS 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DEAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DEAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIF9 - Tél : 0522.79.81.32</p> <p><b>Pharmacie SAFIR</b> 16, RUE MOHAMED SMIHA - AVENUE DES FAR, (EX HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE - Tél : 0522.44.48.57</p> <p><b>Belvédère :</b> Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20000 - Tél : 0522.40.48.27</p> <p><b>Ain Sebhal :</b> Pharmacie ESPACE SEHATI 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKA- CHIA - AIN SEBHA (PRIS PRIS- SON OUKACHIA) - Tél : 0522.67.27.64</p> <p><b>Ain Chock :</b> Pharmacie KRIMAT 341, BOULEVARD PANORA- MIQUE - Tél : 0522.52.71.30</p>	<p><b>Hay Mohammadi :</b> Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAM- MADI - Tél : 0522.63.00.63</p> <p><b>Al Fida :</b> Pharmacie HACHAD 142 RUE 5-DEBB KOREA-GRE- GOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46</p> <p><b>Sidi Bernoussi :</b> Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUBAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSE - Tél : 0522.73.72.57</p> <p><b>Hay Hassani</b> Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE ALABETAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277 - Tél : 0698818285 [-]</p> <p><b>Pharmacie OULFA</b> KHAID EL OULFA GB EN- TREE N° 151 (ACTUELLE- MENT GB40) - Tél : 0522.89.42.70</p> <p><b>Pharmacie EL NORD</b> HADIKAT OUM ERRAHE 2 GH1 N° 21 EN FACE MAR- JANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [-]</p> <p><b>Beauséjour</b> Pharmacie ORJOUANE 122, RUE ORJOUANE - HAY EKRAHA - BEAUSEJOUR (DERRIERE ACIMA BEAUSE- JOUR) - Tél : 0522.36.22.20</p> <p><b>Oasis</b> Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OUASS (MARCHÉ L'OUASS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54</p>
--	--	--

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes															
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00
102	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30
103	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00
104	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	26:00
105	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	27:00
106	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	26:00	28:00
107	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	27:00	29:00
108	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	28:00	30:00
109	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	29:00	31:00
110	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	30:00	32:00
111	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	31:00	33:00
112	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	32:00	34:00
113	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	33:00	35:00
114	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	34:00	36:00
115	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	35:00	37:00
116	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	36:00	38:00
117	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	37:00	39:00
118	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	38:00	40:00
119	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	39:00	41:00
120	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	40:00	42:00
121	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	41:00	43:00
122	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	42:00	44:00
123	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	43:00	45:00
124	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	44:00	46:00
125	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	45:00	47:00
126	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	46:00	48:00
127	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	47:00	49:00
128	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	48:00	50:00
129	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	49:00	51:00
130	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	50:00	52:00
131	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	51:00	53:00
132	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	52:00	54:00
133	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	53:00	55:00
134	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	54:00	56:00
135	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	55:00	57:00
136	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	56:00	58:00
137	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	57:00	59:00
138	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	58:00	60:00
139	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	59:00	61:00
140	25:30																		

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,  
Notre avenir**

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



## Portrait



## Guillaume Junior Atangana

### *L'espoir d'une médaille pour les réfugiés aux Jeux paralympiques*

"S'il y a un problème de coordination, la course est fichue", lance le para-athlète malvoyant Guillaume Junior Atangana qui rêve d'offrir de l'or à l'équipe des réfugiés sur le 400 m aux Jeux paralympiques de Paris avec son guide et compagnon d'exil.

"Nous devons être une même personne", résume Guillaume Junior Atangana, 25 ans, porte-drapeau de l'équipe des réfugiés, au sujet de sa relation avec son guide Donard Ndim Nyamjua, de sept ans son aîné.

Je n'arrivais pas à croire que les non-voyants pouvaient courir, réaliser de belles performances

Le duo concourra dans la catégorie T11 des Jeux paralympiques, celle dédiée aux aveugles et malvoyants.

Avant de rallier Paris, c'est à Reims (Marne), sur la piste d'athlétisme du Creps, que les deux athlètes ont achevé leur préparation avec l'équipe des réfugiés - la plus importante jamais constituée pour des Jeux paralympiques.

Echauffement simultané, foulées symétriques: les deux athlètes, qui ont commencé à s'entraîner ensemble au Cameroun en 2019 avant de s'installer en Angleterre en 2022, sont un groupe dans le groupe, et déroulent sur le tartan ocre une chorégraphie impeccable.

Au son du top départ de l'entraîneur, les deux silhouettes bondissent côte à côte, et les deux corps seulement reliés par une cordelette tenue en main courent en miroir jusqu'à la ligne d'arrivée.

A charge de Donard Ndim Nyamjua de garder le sprinteur dans son couloir, de l'informer sur sa position, et, au dernier moment, de le

laisser franchir en premier la ligne d'arrivée. "Si le guide traverse avant, c'est la disqualification", explique-t-il.

Après avoir terminé quatrième aux Jeux de Tokyo en 2021 sous la bannière du Cameroun, Guillaume Junior Atangana ne veut pas passer à côté du podium à Paris.

L'athlète, "né dans le sport" en 1999 au Cameroun, se rêvait footballeur. "Mais la vie ne me l'a pas permis", lance-t-il pudiquement.

A l'âge de six ans, une réaction allergique à un médicament antipaludique lui fait perdre progressivement la vue. Un handicap qu'il peine d'abord à accepter, avant de subir plusieurs opérations. "Aujourd'hui, je ne vois que de la lumière", précise-t-il.

Pendant plusieurs années, le sport de haut niveau lui paraît inaccessible. "Je n'arrivais pas à croire que les non-voyants pouvaient courir, réaliser de belles performances", se souvient l'athlète, inspiré par les succès du sprinteur français Timothée Adolphe, de dix ans son aîné.

A Dubaï, en 2016, il participe à sa première compétition internationale, gagne une médaille au 200 mètres. "C'est là où tout a commencé."

Epaulé par son guide, l'athlète ne rougit pas de ses rêves de médaille d'or à Paris. "J'ai travaillé longtemps pour ça et je sais ce que j'ai dans les jambes".

Avec l'espoir d'accéder à une opération pour retrouver la vue, le coureur est arrivé en 2022 au Royaume-Uni. Sa passion pour la course à pied et son guide sont restés les deux camarades indéfectibles de son quotidien: Donard, qui a aussi obtenu le statut de réfugié, vit et s'entraîne avec lui à Bradford, dans le nord de l'Angleterre.

"Ils se complètent bien, que ce soit leurs petites blagues ou la manière dont ils travaillent ensemble", observe Israel Harrison, 18 ans, qui guide Guillaume sur le 100 m depuis quatre mois.

Sur le bord de la piste d'athlétisme du Creps de Reims, les deux sportifs se déplacent quasiment sans ef-

J'ai travaillé longtemps pour ça et je sais ce que j'ai dans les jambes

fort de coordination visible. Si les débuts ensemble n'ont pas "toujours été faciles", les deux hommes ont appris à compter l'un sur l'autre.

"Quand je suis arrivé en Angleterre, j'étais blessé, c'est grâce à (Guillaume) que je suis aujourd'hui debout. Parce qu'à un moment, je voulais abandonner", témoigne Donard Ndim Nyamjua. "C'est lui qui était mon guide".

Une solidarité d'autant plus nécessaire que les deux athlètes nourrissent les mêmes ambitions aux Jeux paralympiques. "Le guide aussi, c'est un athlète. Si (Guillaume) a une médaille, moi aussi", rappelle Donard Ndim Nyamjua.



# Les para athlètes marocains déterminés à réaliser de belles performances à Paris

Les sportifs marocains participant aux Jeux paralympiques 2024 qui se sont ouverts, mercredi à Paris, sont déterminés à réaliser de belles performances, a souligné, jeudi, le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa.

"La délégation paralympique marocaine, toutes disciplines sportives confondues, entame ces Jeux avec confiance et un moral au beau fixe, dans un climat de symbiose et d'enthousiasme, avec l'espoir de réaliser de meilleurs scores", a affirmé M. Benmoussa dans une déclaration à la MAP.

La qualification des 38 para athlètes marocains à ces Jeux est le fruit d'efforts soutenus déployés par les fédérations sportives et les directions techniques, sans oublier le soutien du département des sports consistant à réunir les conditions optimales et à favoriser la bonne préparation des sportifs, a ajouté M. Benmoussa. Le ministre, qui s'est rendu au Village paralympique en région parisienne pour s'enquérir des conditions d'installation de l'équipe marocaine, a rappelé les résultats distingués réalisés par le Maroc lors des JP de Tokyo, avec onze médailles, appelant les para athlètes à hisser haut le drapeau national lors des Jeux de Paris.

M. Benmoussa a précisé que la délégation paralympique marocaine a été accueillie dans de bonnes conditions et que les organisateurs ont mis à disposition toutes les installations et structures nécessaires aux entraînements.

Le Maroc prend part à cette 17ème édition des Jeux paralympiques avec une délégation de 38 athlètes (24 hommes et 14 femmes) dans les épreuves d'athlétisme (déficience motrice et visuelle), de tennis en fauteuil roulant, de para-



powerlifting, de para taekwondo, de para cyclisme sur route et de cécifoot.

Le Royaume a remporté 38 médailles au total, lors de ses participations aux Jeux paralympiques depuis 1988 à Séoul, dont 16 d'or, 11 d'argent et 11 de bronze. Le para athlétisme s'est taillé la part du lion de ce palmarès, avec 34 médailles.

## La taekwondoïste Nawal Al-Arif éliminée en demi-finale sur décision médicale

La para-taekwondoïste marocaine Nawal Al-Arif (-47kg) a été disqualifiée, sur décision médicale, en demi-finale des 17<sup>es</sup> Jeux paralympiques (Paris-2024).

A cet effet, la Commission médicale relevant du Comité international paralympique a invité Nawal Al-Arif à marquer un arrêt d'un mois à cause d'une blessure.

La Marocaine s'était qualifiée en écartant la Mexicaine Claudia Romero, autrice d'un coup non-autorisé (sur le visage).

En huitième de finale, Al-Arif s'était imposée face à la Géorgienne Léa Chachibia.

## Botola Pro D1

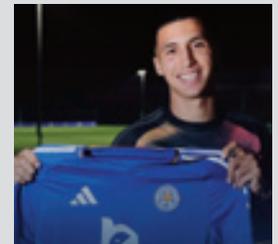
Après l'ouverture du bal vendredi, les péripéties de la première journée de la Botola Pro D1 se poursuivront ce samedi avec la programmation des quatre dernières rencontres dont le programme se décline comme suit :

- 17h00 : Raja-RSB
- 19h00 : MAT-OCS
- 19h00 : CODM-RCAZ
- 21h00 : HUSA-IRT

## El Khanouss rejoint Leicester

L'international marocain Bilal El Khanouss a signé un contrat de 4 ans avec le club anglais de Leicester City FC, a annoncé jeudi le club. Le milieu de terrain marocain de 20 ans, qui évoluait au club belge de Genk, rejoindra ses nouveaux coéquipiers avant le match de samedi contre Aston Villa pour le compte de la troisième journée du championnat anglais, a dit le club de la Premier League.

Dans une déclaration publiée sur le site de son nouveau club, l'international marocain s'est dit « très heureux » d'évoluer dans les rangs des Foxes. « Leicester City est un grand club et c'est toujours un rêve pour un jeune comme moi de jouer en Premier League ».



## Ligue des champions

# Chocs en stock dès la première phase de la Ligue des champions



Le tirage au sort de la première phase de la Ligue des champions, au tout nouveau format, a, comme prévu, réservé plusieurs affiches de choix dont Liverpool-Real Madrid, Paris SG-Manchester City et FC Barcelone-Bayern Munich, jeudi à Monaco.

Cette nouvelle formule, à 36 clubs plutôt que 32 et sans groupes, a déjà réussi son premier pari, malgré un tirage au sort confus: proposer des duels entre cadors européens dès sa première phase.

C'est ainsi que le Real Madrid, tenant du titre et vainqueur à quinze reprises, recevra, entre autres, le Borussia Dortmund dans une réédition de la dernière finale, mais aussi l'AC Milan et ira à Anfield pour y défier Liverpool.

Son programme n'est pas plus corsé que celui de Manchester City. Le champion d'Angleterre accueillera l'Inter Milan, champion d'Italie et finaliste de l'édition 2023 face aux Citizens, et voyagera au Parc des Princes pour affronter le Paris Saint-Germain, champion de France, ainsi qu'à Turin, où l'attendra la Juventus.

Le Bayern Munich accueillera notam-

ment le PSG, qui court toujours après son premier titre malgré les millions injectés depuis plus de dix ans sur le marché des transferts, et volera vers Barcelone.

Parmi les neuf clubs du chapeau 1, Paris a hérité du tirage le plus difficile a priori, en piochant Arsenal, à Londres, en plus de la réception de Manchester City et de l'Atletico de Madrid, ainsi que du déplacement à Munich.

En revanche, le programme du FC Barcelone semble plus clément: outre des duels face au Bayern et à Dortmund, le Barça aura sur sa route l'Atalanta Bergame, Benfica, les Young Boys de Berne, l'Étoile rouge de Belgrade, Brest et Monaco.

Cette abondance de chocs s'explique en partie par la disparition des phases de poules, où une équipe était piochée dans chacun des quatre chapeaux. Désormais, toute formation affronte deux équipes de chacun des chapeaux. Plus de phase de groupes, donc, mais un parcours sous la forme d'une poule unique au cours duquel chaque club va disputer huit rencontres, quatre à domicile et autant à l'extérieur.

Les huit premiers de cette poule obtien-

dront un billet direct pour les huitièmes de finale, tandis que les équipes classées du 9<sup>e</sup> au 24<sup>e</sup> rang devront en passer par des barrages pour les rejoindre. La suite de la compétition se déroulera dans un tableau classique avec des rencontres aller-retour allant jusqu'à la finale, qui aura lieu dans l'ancre du Bayern à Munich.

La première phase, dont le programme devait être dévoilé samedi, débutera le 17 septembre et s'achèvera le 29 janvier.

L'objectif de cette réforme était sportif pour l'UEFA, avec des affiches dès le premier tour, mais aussi politique pour couper l'herbe sous le pied d'une éventuelle Super Ligue, projet qui refait régulièrement surface.

Sans oublier l'objectif financier avec plus de matches, de recettes publicitaires et de revenus pour les clubs.

Le vainqueur, qui sera sacré à l'issue de la finale le 31 mai 2025 à Munich, recevra ainsi un chèque de 86 millions d'euros minimum contre 68 millions d'euros précédemment. Au total, 2,467 milliards d'euros seront répartis entre les participants (2 milliards en 2023-2024).

# Le MAT pour renouer avec le podium

Le Moghreb Athlétique de Tétouan (MAT) entame la saison 2024-2025 de la Botola Pro D1 avec l'espoir de tourner la page des années de disette, bien que la commission provisoire chargée de la gestion des affaires du club n'ait pas encore réussi à assurer sa stabilité administrative et financière, en vue de fournir les conditions appropriées permettant à la formation tétouanaise de renouer avec le podium.

Depuis sa dernière montée en division d'élite lors de la saison 2022-2023, le MAT s'efforce de retrouver son éclat et renouer avec les années de gloire quand il a été sacré champion du Maroc en 2011-2012, la 1ère saison sous l'ère professionnelle, et en 2013-2014.

Afin d'atteindre ses ambitions, l'équipe de la Colombe blanche, qui a souffert la saison dernière d'une instabilité administrative et de grandes difficultés financières, a adopté un plan visant à investir dans les jeunes talents issus des catégories inférieures du club, en capitalisant sur l'exploit de l'équipe des moins de 18 ans qui a remporté le championnat national la saison dernière.

Le club tétouanaise compte sur ses jeunes talents pour renforcer l'équipe première avec des joueurs qui pourraient apporter une valeur ajoutée, tout en recrutant plusieurs éléments évoluant dans différents clubs de la première division, dans l'objectif de former une équipe équilibrée capable de jouer des rôles pionniers.

Les supporters du MAT suivent de près les nouvelles de leur club, pleins d'espoir de voir la formation tétouanaise redevenir une équipe forte et homogène, capable de rivaliser avec les mastodontes du championnat national, comme elle l'était autrefois.

Ils espèrent également que l'administration du club puisse organiser la prochaine assemblée générale électorale pour former un bureau administratif cohérent, garantissant la stabilité administrative et financière, et qu'elle réussisse à régler les dettes en suspens, afin de lever l'interdiction de recrutement qui pèse sur le club.

Sur le plan technique, le club a signé, récemment, un contrat avec l'entraîneur croate



Dalibor Starcevic, pour diriger l'équipe, en remplacement d'Abdellatif Jrindou.

Dalibor Starcevic rejoint Tétouan après une expérience dans les ligues du Golfe arabe, où il a remporté deux titres de championnat du Koweït avec Al Qadsia (2016-2017), ainsi que la Coupe de l'Emir du Koweït (2018) et le championnat de Bahreïn avec Al Khalidiya (2023).

Malgré le recrutement de sept nouveaux joueurs, dans l'attente de leur enregistrement après la levée de l'interdiction de recrutement, parmi lesquels figurent Reda El Hajhouj (ancien joueur du Wydad de Casablanca) venu du championnat saoudien, Mohamed El Fakh et Mohamed Chikhi du championnat libyen, Imad Errahouli de l'AS FAR, le gardien Mehdi El Jourbaoui du Hassania d'Agadir, Hamza Darai du Difaâ Hassani d'El Jadida, et Abdelilah Madkour, ancien joueur du Raja de Casablanca, l'équipe a subi une saignée avec le départ de plusieurs joueurs en fin de saison précédente en raison de différends financiers, ce qui pourrait aggraver la situation du club à l'avenir.

Selon l'entraîneur croate, l'équipe a entamé ses préparatifs avec sérieux et détermination, misant sur les jeunes talents dont regorge le club tétouanaise, avec l'ambition d'être prête à répondre aux attentes et aspirations de ses supporters.

"Un grand travail attend la direction technique du club, notamment en raison des changements récents", a-t-il déclaré à la MAP, soulignant que le club dispose de jeunes joueurs, en plus des dernières recrues, qui sont capables de signer un bon parcours en Botola Pro.

Dalibor a, en outre, loué le niveau élevé du championnat professionnel marocain, qui exige des clubs de faire preuve de sérieux et de compétence pour obtenir des résultats.

Le MAT entame cette nouvelle saison de la Botola Pro D1 "Inwi" avec beaucoup d'espoir et de volonté de retrouver sa place parmi les clubs d'élite, et d'être à la hauteur des aspirations de ses supporters, qui rêvent de voir leur équipe renouer avec le podium après des années d'absence.

Mais l'espoir en lui-même ne suffit pas,

insistent les observateurs de la scène sportive à Tétouan, qui soulignent la nécessité d'une administration forte et stable, plutôt qu'une "commission provisoire", pour conclure des recrutements solides et offrir des incitations aux joueurs.

A cela s'ajoute l'obligation de se doter d'une vision claire pour une gestion rationnelle des affaires du club à travers la mise en place d'un programme d'action avec des objectifs bien définis, avec pour priorité le dénichement des talents en herbe et le renforcement de la formation comme moyen efficace de bâtir une équipe solide capable de réaliser des exploits à moyen et long termes.

## Fiche technique

- Dénomination : Moghreb Athlétique de Tétouan

- Date de création : 1922

- Couleurs : Rouge et blanc

- Stade : Complexe de Saniat R'mel (7.200 spectateurs) - Président du club : Commission provisoire pour la gestion des affaires du club

- Entraîneur : Le Croate Dalibor Starcevic

- Entraîneur-assistant: Mohamed Lakhel

- Entraîneur des gardiens: Mohamed Hichou

## - Palmarès :

Botola Pro: deux titres (saisons 2011-2012 et 2013-2014)

Coupe du Trône : la finale de la coupe (saison 2019-2020)

Ligue des champions d'Afrique: 5<sup>e</sup> place en 2015, après sa qualification à la phase de groupes.

- Principales recrues : Reda El Hajhouj (championnat saoudien), Mohamed El Fakh et Mohamed Chikhi (championnat libyen), Imad Errahouli (AS FAR), le gardien Mehdi El Jourbaoui (Hassania d'Agadir), Hamza Darai (Difaâ Hassani d'El Jadida), et Abdelilah Madkour (Renaissance de Berkane)

- Joueurs sortants: Mohamed Saber, Mouad Goullous, Mohamed Radouani, Ayoub Moudou, Yassin Abouzra, Houdaifa El Mahasni, Hilal Ferdaoussi, Ayoub Lakhel, Mahir Abdessamad, Yassine Lamine, Yassine Jbira, Amine Ezzemani, Badji, Mamadou Seck, Omar Cheikh, Simpara.

# Le Chabab Mohammedia ambitionne de rectifier le tir

Le Chabab Mohammedia ambitionne de rectifier le tir lors de la saison 2024-2025 de la Botola Pro D1 "Inwi" et tourner la page du dernier exercice, marqué par plusieurs contraintes.

Le club de la ville des fleurs cherche à éviter les erreurs de la saison dernière, qui ont presque détruit les espoirs et les ambitions de ses supporters de se maintenir parmi les clubs de la division élite, en faisant appel à une équipe jeune et homogène capable de tenir tête aux clubs de la Botola.

Le Chabab Mohammedia, qui a sauvé in extremis sa place parmi l'élite du football national (14<sup>ème</sup>) avec le même nombre de points que le Mouloudia d'Oujda relégué en deuxième division, ne souhaite pas revivre le même scénario durant la nouvelle saison de la Botola et tentera de signer des prestations régulières lors de tous ses matchs cette saison.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe a misé sur le renforcement de son effectif avec l'arrivée de nouveaux joueurs tout en préservant les piliers de l'équipe qui ont contribué à maintenir sa position parmi les clubs de l'élite.

Cependant, des contraintes liées au manque de capacités financières ont fait que l'équipe a tardé à entrer sur le marché des

transferts, reportant ainsi à une date ultérieure la liste définitive de l'équipe qui participera au championnat.

Les supporters de l'équipe espèrent, eux, que le bureau directeur sera en mesure de résoudre ces problèmes et de procéder à des recrutements à même de combler les lacunes avant le début de la saison 2024-2025 et résoudre les difficultés liées aux salaires et aux

primes des joueurs pour entamer sereinement la nouvelle saison.

Malgré la difficulté de la tâche, les supporters semblent motivés pour que le club réalise des prestations rappelant les exploits d'antan de l'équipe qui avait remporté le championnat national en 1980, la Coupe du Trône à deux reprises (1972 et 1975), la Supercoupe du Maroc (1975) et la Coupe du Maghreb des

vainqueurs de Coupe (1973).

Pour préparer la nouvelle saison de la Botola, le Chabab Mohammedia a effectué des préparatifs ponctués par des matchs amicaux, notamment contre le Maghreb de Fès et Widad Témara, pour mettre au point les derniers ajustements techniques et tactiques.

Pour son entrée en lice en Botola, le Chabab Mohammedia devait croiser le fer à domicile avec l'AS FAR, vendredi.

## Fiche technique

Dénomination : Sporting Club Chabab Mohammedia (SCCM)

Année de création : 1948

Couleurs : Rouge et noir

Stade : El Bachir

Président : Oussama Nassiri

## Palmarès :

- Championnat national de football (1980)

- Coupe du Trône (1972-1975)

- Supercoupe du Maroc (1975)

- Coupe du Maghreb des vainqueurs de Coupe (1973)

- Demi-finale de la Coupe arabe des clubs champions (2000)



# Le MAS déterminé à retrouver sa gloire d'antan

Le Maghreb Association Sportive (MAS) de Fès est déterminé à retrouver sa gloire d'antan en mettant en place une stratégie ambitieuse pour relever les défis de la nouvelle saison 2024-2025 de la Botola Pro D1.

La préparation physique et tactique de l'équipe a été au cœur des priorités du MAS. Du 10 au 22 août, le groupe a effectué un stage intensif à Mohammedia, une étape importante pour affûter la condition physique des joueurs et peaufiner les automatismes collectifs.

Ce campement a été ponctué par plusieurs matchs amicaux, notamment contre le KAC, l'OCK et Benguerir, permettant à l'équipe de se jauger face à différents styles de jeu et d'affiner ses stratégies.

Un changement majeur est intervenu cet été avec l'arrivée d'un nouveau technicien à la tête de l'équipe. L'Italien Arena Guglielmo a été choisi pour diriger le MAS, apportant avec lui une riche expérience du football marocain acquise depuis 2007. Guglielmo s'est entouré d'un staff technique comprenant Abdallah Belbakri comme entraîneur adjoint, Mohamed Ahmadou entraîneur des gardiens, Mouad Rami à la préparation physique, et Hicham El Kettami en tant qu'analyste vidéo. Cette équipe technique vise à optimiser tous les aspects de la performance de



l'équipe.

Les dirigeants de l'équipe sont conscients de l'importance de prendre un bon départ cette saison pour asseoir une position confortable dans le championnat.

"Notre objectif est de construire progressivement une équipe forte et compétitive, capable de rivaliser au plus haut niveau national et continental dans les années à venir", selon des membres du bureau du club.

Cette ambition s'inscrit dans la perspective des grands événements sportifs à venir, notamment la Coupe d'Afrique des nations 2025 et la Coupe du monde 2030, dont certains matches se dérouleront à Fès.

Pendant, le club fait face à des

défis importants. Une interdiction de recrutement pèse actuellement sur le MAS, limitant sa capacité à renforcer son effectif. Les dirigeants travaillent actuellement pour résoudre les litiges avec les joueurs et lever cette interdiction, ce qui permettra d' étoffer l'équipe avant le début de la saison.

En attendant, le club mise sur l'intégration de ses jeunes talents à l'équipe première, une stratégie qui pourrait s'avérer payante à long terme.

Dans cette optique de développement durable, le MAS a lancé son propre projet d'académie de football. Avec un investissement de 5,6 millions de dirhams, cette académie, qui devrait voir le jour au cours de

la saison 2024-2025, vise à former la prochaine génération de joueurs selon les normes internationales.

Le club a déjà acquis un terrain de 6 hectares pour concrétiser ce projet, alors que les travaux devront débuter au cours de cette saison.

Les responsables du MAS soulignent l'importance de restaurer la confiance dans l'équipe et de corriger la trajectoire du club. Après une saison 2023-2024 en demi-teinte, où le MAS a terminé à la 11<sup>ème</sup> place avec 34 points, l'objectif est clairement de viser plus haut et de renouer avec les ambitions historiques du club.

## Fiche technique

- Nom du club : Maghreb Association Sportive (MAS) de Fès
- Date de création : 1946
- Couleurs du club : Jaune et noir
- Stade : Complexe sportif de Fès (45.000 places)
- Président du club : Hicham Chakour
- Entraîneur : Arena Guglielmo (nouveau technicien italien, arrivé en 2024)
- Staff technique :
  - o Entraîneur adjoint : Abdallah Belbakri
  - o Entraîneur des gardiens : Mohamed Ahmadou
  - o Préparateur physique : Mouad Rami
  - o Analyste vidéo : Hicham El

Kettami

## Palmarès :

- Championnat : 1965, 1979, 1983, 1985
- Coupe du Trône : 1980, 1988, 2011, 2016
- Coupe de la Confédération africaine : 2011
- Supercoupe d'Afrique : 2012
- Préparation saison 2024-2025 :
  - Stage de préparation : du 10 au 22 août 2024 à Mohammedia

- Matchs amicaux : Contre KAC, OCK, Benguerir

## Objectifs du club :

- Construire une équipe compétitive au niveau national et continental.
- Lever l'interdiction de recrutement qui pèse sur le club.
- Intégration de jeunes talents à l'équipe première.

## Projets futurs :

- Académie de football : Projet d'une académie de 5,6 millions de dirhams, sur un terrain de 6 hectares, prévue pour la saison 2024-2025.

## Position saison précédente :

- Saison 2023-2024 : 11<sup>ème</sup> place avec 34 points

# Après 16 ans d'absence, le CODM prêt à relever le défi chez l'élite

En prévision de la saison 2024-2025 de la Botola Pro D1, le Club omnisports de Meknès (CODM) s'apprête à faire son grand retour dans l'élite du football national. Après une absence de 16 ans, le club de la cité ismaïlienne est déterminé à créer la surprise et à renouer avec son glorieux passé.

Le parcours récent du CODM est remarquable. En seulement deux ans, l'équipe a réussi l'exploit de passer de la troisième à la première division, un accomplissement qui confirme la détermination et l'ambition du club.

Cette ascension présente cependant de nouveaux défis pour la direction, qui doit rapidement s'adapter aux exigences de la première division.

La saison 2023-2024 a été particulièrement brillante pour le CODM. L'équipe a terminé en tête du championnat de deuxième division avec un total de 58 points, devançant le Difaa Hassani El Jadidi de six points.

Avec 17 victoires, 7 nuls et seulement 6 défaites en 30 matchs, le CODM a démontré sa solidité et sa constance tout au long de la saison.

Conscients des enjeux liés à cette promotion, les dirigeants du CODM ont opté pour une approche prudente en matière de recrutement. Soucieux d'éviter d'éventuels litiges avec les joueurs, ils insistent sur le fait que les nouvelles signatures se fassent de manière rationnelle, en accord avec les moyens financiers du club.

Cette stratégie vise à assurer la stabilité financière de l'équipe tout en renforçant l'effectif pour faire face aux défis de la Botola Pro D1.

Le CODM cherche à créer un équilibre



optimal entre jeunes talents prometteurs et joueurs expérimentés.

Cette approche est illustrée par le recrutement de joueurs comme Mehdi Karnass, dont l'expérience dans l'élite sera précieuse pour guider les jeunes du club. L'arrivée de Hamza Bahaj, qui a joué pour des clubs comme le Chabab Mohammedia, le MAS et le WAF, renforce également l'effectif.

Sur le banc, le CODM a fait appel à Abdelhai Bensaltane, ancien entraîneur du Maghreb de Fès. Son expérience et sa connaissance du football marocain seront des atouts majeurs pour aider l'équipe à s'adapter rapidement aux exigences de la première division.

Pour cette saison de retour parmi l'élite, le CODM affiche des ambitions mesurées mais réelles. L'objectif principal est de présenter un

jeu attractif et de redonner à la ville de Meknès la place qu'elle mérite sur la scène footballistique nationale. Le club vise à s'établir durablement en première division et à raviver la flamme de ses supporters qui attendaient ce retour depuis longtemps.

En parallèle des préparatifs sportifs, le stade principal du CODM fait l'objet d'importants travaux de réaménagement. Selon les responsables du chantier, les travaux ont atteint plus de 80% sous la supervision de la Fédération Royale marocaine de football.

Le stade devrait être prêt à accueillir les matchs du CODM à partir de la 5<sup>ème</sup> ou la 7<sup>ème</sup> journée de championnat. En attendant, l'équipe disputera ses premières rencontres à domicile au stade Hassan II de Fès.

Le retour du CODM en première divi-

sion est un événement majeur pour le football marocain. Fondé en 1962, le club de la capitale ismaïlienne a un riche palmarès, incluant une victoire en Coupe du Trône en 1966 et un titre de champion du Maroc en 1995. Après avoir quitté l'élite en 2013, le club a connu des années difficiles, naviguant entre la deuxième division et les divisions amateurs pendant 16 ans.

Cette montée en première division marque donc le retour d'un des clubs les plus prestigieux du pays au plus haut niveau, promettant d'enrichir la compétition et de raviver de belles rivalités.

## Fiche technique

- Nom complet : Club Omnisports de Meknès (CODM)
- Fondation : 1962
- Ville : Meknès
- Couleurs : Blanc et rouge
- Stade principal : Stade d'Honneur de Meknès
- Capacité du stade : 25.000 places
- Président du club : Azzeddine Yaacoubi
- Entraîneur : Abdelhai Bensaltane

## Palmarès

- Championnat du Maroc (Botola Pro) : 1 titre (1995)
- Coupe du Trône : 1 titre (1966)

## Parcours récent

- 2013 : Relégation en deuxième division
- 2013-2015 : Deux saisons en deuxième division
- 2015-2022 : Sept saisons en division amateur
- 2022-2023 : Promotion en deuxième division
- 2023-2024 : Champion de deuxième division et promotion en Botola Pro D1

## Les "taxi-dancers", passeurs des premiers tangos

Buenos Aires sans danser le tango ? Impensable. Mais le tango sans initiateur ? Injouable. Place aux "taxi-dancers", danseurs privés contractés par des débutants, touristes surtout, pour éviter les faux-pas, dans un univers envoûtant et intimidant.

"Danser le tango à Buenos Aires peut s'avérer très intimidant. Plus d'un n'y arrive pas", convient David Tolosa, 37 ans, depuis des années "taxi-dancer" au bras de tangueros novices. Et actuellement en pic d'activité en marge du Mondial de tango.

C'est que le tango, ses pas, son équilibre, son guidage, a sa technique, ne s'improvise pas. Sous peine de piétiner ou d'incommoder un partenaire, et se retrouver à "planchar" (repasser) - planté toute la soirée sur sa chaise, à force de refus, ou faute d'invitations.

L'atmosphère est "un peu cruelle", admet David. "La piste est une vitrine, tu t'exposes. Autour, il y a des danseurs connus, assis à des tables, qui regardent, si c'est fluide, si ça bouscule. Tu te sens observé, il y a une pression pour donner le meilleur de toi".

Alors les taxi-dancers, la plupart à leur compte ou via une agence, "louent" leur accompagnement, mi-cours particulier, mi-découverte des milongas (bal ou

local dansant). Pour quelques heures, une soirée, pour environ 50 dollars l'heure. Hors de portée de tant d'Argentins.

Le "service", le goût du détail, peut aller loin: jusqu'à enseigner le "cabeceo", ce discret hochement de tête par lequel on invite à danser - à distance, de table à table. Si on accepte, on hochera la tête à son tour. Si on refuse, il suffira de détourner le regard.

"Souhaitez-vous que le danseur/danseuse s'installe à une table proche, pour pratiquer avec vous le cabeceo?", demande ainsi l'agence Tango Dancers Premium, dans un formulaire à ses clients.

La plupart sont étrangers "principalement des femmes, asiatiques beaucoup: japonaises, chinoises, mais aussi françaises, britanniques...", explique David. "Mais de plus en plus d'hommes sont demandeurs", relève Anna Fiore, directrice de l'agence TangoTaxidancers, pionnière depuis 2007.

Une soirée avec un taxi-dancer ne vaut pas garantie d'être invité à danser dans la foulée. Dans les milongas opère souvent une sorte de sélection naturelle, les habitués dominent la piste, avec un partenaire bon danseur qu'ils ont repéré. "Les milongueros sont conservateurs. S'ils

ne te connaissent pas, tu ne danses pas!", résume Anna.

La difficulté ne rebute pas les novices. "C'est ma première milonga, je suis sous le charme!", s'enthousiasme Salvador Bolaños, touriste mexicain de 37 ans, fasciné par "la mélancolie, et en même temps la force du tango, dansé avec tellement de passion".

A Marabu, milonga prisée du centre de Buenos Aires, il s'efforce de suivre sa taxi-dancer d'un soir, Laura Florencia Guardia, tout en scrutant les couples au

tour. "Chez certains, je vois des pas dont je me dis: +OK, ça je peux y arriver dès ce soir+", lance-t-il à l'AFP confiant. "Mais chez d'autres, il y a des mouvements qui dénotent des décennies de pratique!".

Avec application, Salvador parvient à maintenir une distance avec les pieds de Laura. "Jamais un client ne m'a marché sur les pieds!", rit-elle.

A propos de faux-pas, attention aux méprises sur les taxi-dancers: "Appréciez l'intimité du tango, mais ne vous trompez pas, ne vous mettez pas dans l'embarras et

n'embarrassez pas nos danseurs par des avances inappropriées. Nous ne sommes PAS une agence de +Latin lovers+", prévient TangoTaxidancers sur son site. "Par précaution: des situations inconfortables peuvent survenir", justifie Anna.

"Nous ne sommes pas non plus une agence de mannequins, et n'attribuons pas les danseurs en fonction de leur physique", ajoute l'agence, qui d'ailleurs ne publie pas de photos de ses 12 danseurs. "Avec notre expérience, nous trouverons le bon danseur pour vous".

L'essentiel des taxi-dancers sont des danseurs professionnels, parfois passés par d'autres styles - folklore, moderne, jazz - et qui ont reperé dans le tango "un filon professionnel, une opportunité économique", explique l'un d'eux, Martin Gabriel Cardoso. Mais qui souvent cumulent cours et spectacles. "Impossible de vivre de la seule activité de taxi-dancer", assure Anna.

Mais au-delà de l'aspect pécuniaire, continue de les enchanter la soif des débutants, avides de "s'immerger dans le monde du tango, les tenues, les orchestres, toute la tradition", se réjouit Laura. "Au tout début, ils ont honte. Et puis, ils osent".



### Recettes

## Borek au fromage



#### Ingrédients

250 de fromages turcs  
Sel  
Poivre  
1/2 bouquet de persil ciselé  
24 Feuilles triangulaires

#### Préparation :

Mlanger le fromage, le persil et l'assaisonnement dans un bol.

Si vous utilisez les feuilles Yufka standard, les découper en triangle.

Dposer la feuille Yufka et ajouter 2 c-c de garniture au fro-

mage.

Plier les deux bords extérieurs vers l'intérieur et rouler jusqu'au bout.

Mouiller le bout de la feuille d'un peu d'eau et sceller.

Rpter cette opération pour chaque borek.

Chauffer l'huile de friture et cuire les borek des deux côtés jusqu'à une couleur dorée.

Dposer au fur et mesure sur une assiette recouverte de papier absorbant et servir chaud.

## Au Royaume-Uni, pas de smartphone pour les moins de 11 ans

Les parents ne devraient pas acheter de smartphone aux enfants de moins de 11 ans, avertit l'un des principaux opérateurs mobiles britanniques, EE, dans un guide publié récemment visant à "protéger les enfants dans le monde numérique".

Près d'un quart des enfants âgés de 5 à 7 ans ont un smartphone au Royaume-Uni, d'après une étude du régulateur des médias Ofcom publiée en avril.

Selon EE, une filiale du groupe de téléphonie britannique BT, les enfants de moins de 11 ans ne devraient pas avoir de téléphone leur donnant accès à internet et aux réseaux sociaux, mais plutôt des "appareils avec une capacité limitée" avec lesquels ils peuvent uniquement envoyer des SMS et téléphoner.

Les jeunes de moins de 13 ans devraient avoir un accès restreint aux réseaux sociaux, prône EE. Leurs parents devraient installer des contrôles permettant de surveiller le temps passé devant l'écran, l'utilisation des applications et de fixer des limites de temps pour des applications spécifiques.

Le contrôle parental devrait être activé jusqu'à 16 ans, selon l'opérateur. Cela permettrait no-

tamment de gérer l'accès aux sites internet, contenus et plateformes inappropriés.

Ces recommandations visent à "protéger les enfants dans le monde numérique", a indiqué EE, qui ne va pas cependant limiter ses ventes de smartphones en fonction de l'âge des utilisateurs.

L'entreprise veut aider les parents "à faire les meilleurs choix pour leurs enfants", assure Mat Sears, directeur des affaires générales d'EE.

Le débat est vif au Royaume-Uni sur la manière de réguler l'accès des enfants et adolescents aux

technologies et aux smartphones.

En mai, des députés de la commission en charge de l'éducation à la Chambre des communes ont estimé que le gouvernement devrait envisager une interdiction totale des smartphones pour les jeunes de moins de 16 ans.

Mais le Premier ministre Keir Starmer, lui-même père de deux adolescents, a écarté en juillet une interdiction des téléphones pour les moins de 16 ans. "Je ne pense pas que ce soit une bonne idée", a-t-il dit, suggérant plutôt de mettre en place "de meilleures protections".

